I

V. LHUER

LE COSTUME BRETON

DE 1900 JUSQU'A NOS JOURS

PRÉFACE DE
GEORGES-G. TOUDOUZE



AU MOULIN DE PEN-MUR
57, BOULEVARD DE MAGENTA — PARIS-X

V. LHUER

LE COSTUME BRETON

DE 1900 JUSQU'A NOS JOURS

PRÉFACE DE
GEORGES-G. TOUDOUZE

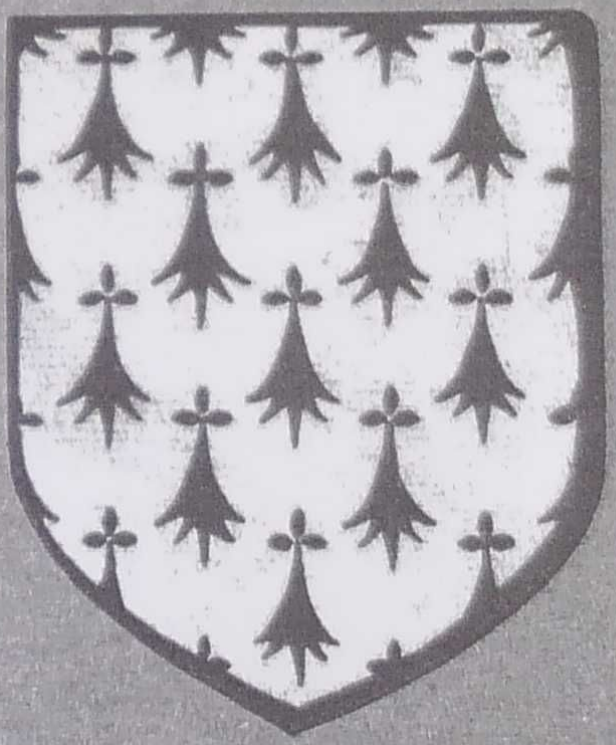

AU MOULIN DE PEN-MUR
57, BOULEVARD DE MAGENTA — PARIS-X

PRÉFACE

BRETAGNE D'ÉLÉGANCE ET DE LUMIÈRE

par Georges G.-Toudouze
(Barde **Mab ar Treizer.**)

Le Pays de la Couleur.
Mais oui : tout simplement.
Oh! je sais... ceci va soulever plus d'un étonnement... et, qui pis est, des étonnements de parfaite bonne foi.

Car je connais l'antienne..., la vieille, la sempiternelle antienne qui, pour nous tous, les gens de chez nous, fait figure de poncif pas mal saugrenu dont, parmi nous et suivant le tempérament de chacun, les uns s'amusent et les autres s'agacent : **la Bretagne pauvre, la Bretagne grise, la Bretagne triste...** Trois adjectifs que d'interminables répétitions moutonnières ont plaqués comme les trois morceaux raboutés à gros fil d'un masque blafard et apitoyant sur le clair visage de l'antique Breizh.

Répétitions d'autant plus malencontreuses qu'elles ne remontent pas très haut comme origine; elles proviennent d'une habitude d'esprit et de langage assez moderne : le besoin bizarre de fixer une étiquette, plus ou moins contrôlée d'ailleurs, sur les diverses portions de soi dont la France est formée, besoin en vertu duquel la Bresse est « grasse », la Normandie « plantureuse », la Provence « sèche », la Savoie « sourcilleuse », la Crau « désertique », la Champagne « pouilleuse », la Beauce « riche », la Sologne « marécageuse », l'Anjou « riant » et la Touraine « aimable ». Dans ce tableau qui à l'instar du vétuste et célèbre **Jardin des Racines Grecques** et du quatrain comique sur le **Carré de l'Hypothénuse,** semble fabriqué pour servir de pense-bête et de trapèze volant à la mémoire revêche des écoliers en géographie, il est inscrit — par ordre de qui ? et en vertu de quoi ? — que la Bretagne est « pauvre » d'abord, « grise » pour continuer, et « triste » pour finir.

Et un point, c'est tout.
Trois adjectifs : la question est réglée.
Ou semble l'être.
Car, en fait, elle ne l'est pas du tout.
Et même bien au contraire.

Nos aïeux d'ailleurs — et comme s'ils avaient prévu l'injuste erreur de l'avenir — à cette méprise énorme, avaient par avance, répondu. Relisez le poète favori de François II et d'Anne la Bonne Duchesse : que dit Jehan Meschinot en effet ? Quatre vers, mais qui suffisent :

Riche pais, contrée très-heureuse.
Amée de Dieu, se voit-on clèrement ;
Duché sans pair, Bretaigne plantureuse.
De noblesse, trésor et parement.....

Richesse ? — mais oui.
Couleur ? — mais parfaitement.
Tristesse ? — mais pas du tout.
Bien entendu, n'allons point d'un extrême à l'autre : ce serait tout aussi ridicule.
Que la Bretagne ait des régions pauvres, — d'accord : elle n'est point la seule province dans ce cas.

Que la Bretagne ait des jours gris, — entendu : la fameuse irisation en camaïeu connue sous le nom de « temps gris » est même justement fameuse en Bretagne; mais tous les peintres et tous les photographes vous diront que la caractéristique essentielle du « temps gris » est d'être étonnamment et intrinsèquement lumineux à l'extrême.

Que la Bretagne ait des heures et des gens tristes, — convenu : mais je crains fort qu'en cette affaire les commentateurs n'aient confondu sérieux, gravité et profondeur avec noirceur, et mélodramatisé le penchant au rêve en désespérance funèbre.

Et puis il y a ceci : que la Bretagne et les Bretons sont pays et gens qui ne se livrent pas volontiers, ou qui, tout au moins, ne se livrent que lentement et à bon escient. Il est des terroirs et des êtres qui se jettent d'un coup à la tête des passants, et qui ouvrent large leur intimité dans la chaleur d'un élan illuminé de belle ardeur flambante avant toute réflexion... La Celtie et les Celtes ne sont point de ceux-là : ils réfléchissent d'abord; ils examinent ensuite; et ils se décident enfin.

Xénophobie ?... Pour venir tout droit du grec et être passablement pédant, le mot n'en n'est pas meilleur ici, ni plus juste. La Bretagne et les Bretons ne sont point des « ayant horreur de l'étranger », pour parler français, ce qui est plus commode. Ils sont simplement prudents, observateurs et réfléchis.

Et qui donc pourrait leur en vouloir de n'aimer point à faire les écervelés et les abattous en présence de relations nouvelles ? Personne, je pense, au pays de Molière; car, pour ma part, je n'ai jamais pu constater ce sens calme et posé des hommes et des femmes de Bretagne en présence des inconnus ou des peu connus, sans retrouver immédiatement dans ma mémoire la trois fois sage leçon d'Alceste, éludant, jusqu'à se mieux connaître avec lui, la fougueuse manière dont Oronte exige de haut assaut son amitié :

Monsieur, c'est trop d'honneur que vous me voulez faire ;
Mais l'amitié demande un peu plus de mystère ;
Et c'est assurément en profaner le nom
Que de vouloir le mettre à toute occasion.
Avec lumière et choix cette union veut naître ;
Avant que nous lier, il faut nous mieux connaître ;
Et nous pourrions avoir telles complexions
Que tous deux du marché nous nous repentirions....

Est-ce cette attitude de réserve qui a induit en erreur les passants pressés ou peu posés ?... Peut-être. Et l'erreur ici fut lourde ; car, justement, si le Breton est lent à donner son amitié, c'est que, fidèle à l'atavisme celte, il estime ce don une chose grave, et qu'il ne l'accorde qu'avec le ferme vouloir de ne jamais plus retirer ce qu'il a consenti ainsi : c'est l'entente solennelle des cœurs et des âmes à la mode auguste des races primitives... Evidemment, les gens pressés ne comprennent pas cela. Et devant leur incompréhension le calme celte se replie et se détourne. Xénophobie ? pas du tout : sagesse et respect de soi-même.

En présence de tels irréfléchis, les Bretons gardent leurs sentiments, leurs idées, leurs goûts pour eux ; et ils opposent, aux tentatives de forcement de leurs intimités, un de ces murs d'impassibilité au flegme desquels se brisent tous assauts. Tristesse ? pas le moins du monde : désir qu'on ne se mêle pas de leurs affaires sans leur permission.

Alors les gens qui ne savent pas, répètent à tout venant : « la Bretagne triste »... Mais non. La Bretagne imaginative et méditative, la Bretagne idéaliste avec la plus rare, la plus fine des sensibilités a, en présence des inconnus, des indifférents, — et, cela, les passants hâtifs ne savent pas le voir, ne peuvent pas le deviner, — la délicate pudeur de ses pensées et la réserve discrétion de ses sentiments. C'est seulement lorsque ces étrangers voyageurs se sont éloignés et qu'ils sont bien certains de se trouver entre eux ou avec des amis au cœur éprouvé par un long commerce et des preuves certaines, répétées, que les Bretons reprennent librement l'expression extérieure de leur vrai caractère, y compris cet humour spécial qui est le propre de leurs réjouissances et de leur littérature populaire.

Cœurs chauds, têtes froides : on l'a dit plusieurs fois ; — et le mot est très juste.

Enthousiastes réfléchis : on l'a dit aussi ; — et le mot n'est pas moins exact.

La race celte est là, pareille à elle-même, depuis toujours : il suffit de relire les étonnements, disons mieux les contre-sens, de Jules César, de Strabon, de Dion Cassius qui, aux Celtes, ne comprirent à peu près rien, pour se rendre compte que l'erreur moderne et son poncif : « Bretagne triste » ont, peut-être, par séculaire habitude, une explication.

L'autre poncif « Bretagne grise » en a beaucoup moins. Parce que là, il n'est plus besoin de réfléchir : il suffit de regarder. Seulement, il faut regarder sans parti-pris ; et c'est ce que beaucoup de passants ne font pas.

Ces passants-là sont hâtifs, bousculés et bousculants. Ils pensent avant tout à courir de vitesse et à envoyer des cartes postales. Ils « font » la Bretagne en quinze jours — ou en huit jours — voire en trois jours... Trois jours, c'est le rêve ! avant tout, il faut « kilométrer » et « couvrir du pays », n'est-ce pas ?... Gagner un jour sur un itinéraire est un exploit d'orgueil... Mais alors ? regarder ?... A telle sotte question, la réponse est toute faite : est-ce qu'on « regarde » de nos jours ?... on « voit », cela suffit bien, et cela va tellement plus vite..! Autrefois on voyageait à journées posées ; on avait un guide bleu ou rouge, mais détaillé, un carnet de notes, un appareil de photographie ; on visitait ; et, le soir, on écrivait des lettres sur ce que l'on avait rencontré. Aujourd'hui, on roule, en attendant qu'on survole ; on achète des blocs de cartes postales au bureau de tabac, en série ; on les effeuille comme des marguerites, sans les choisir, et en les griffant au verso d'une arabesque qui veut être une signature ; on les jette dans une boîte aux lettres qui sera levée n'importe quand ; et on repart en quatrième vitesse.....

Et alors la Bretagne, ainsi entr'aperçue en kaléidoscope, est grise, — même si elle ne l'est pas : mais comme, avant le départ, se sont logé dans la cervelle la phrase **Bretagne grise,** même en midi de flamboyant soleil d'août, pour ces galopeurs de route, elle est grise

Or, elle ne l'est pas.

Mais pas du tout.

C'est d'ailleurs l'avis des peintres. Si, ayant — par goût personnel, — beaucoup travaillé, durant les mois d'hiver à cieux bas en plafonds de nuages cimentés, à rèches ruées de pluie dure, à journées courtes sur des landes défleuries, Charles Cottet s'est plu à peindre des mers vert sombre et jaune sale, — un sentiment tout contraire a fait flamboyer les étincellements de Gauguin, peintre de Tahiti et de Pont-Aven, de Séruzier, de Simon et les éclats de Lemordant, de Richon Brunet, de Méheut.

Et l'avis des céramistes. Le même Méheut, J.-E. Sévellec, Nicot, Beaufils et toute la pléiade de ceux qui cuisent leurs statuettes au four de l'émailleur, font chanter la plus riche gamme des sept couleurs du prisme.

Bretagne est Couleur.

« Qui qu'en groigne » pour parler comme notre Anne Duchesse et deux fois Reine, telle est la vérité.

Et couleur puissante, forte, soutenue.

Je dirai même : couleur construite.

Construite.

Le mot semble bizarre ?

Je l'explique, et m'explique.

Par couleur construite pour désigner cette qualité de la Bretagne, j'entends la solidité, la robustesse des dessous qui possèdent leur coloration en eux-mêmes, et ne tirent des irradiations solaires ou lunaires des quatre saisons qu'une manière de supplément par la suite des occasions et des variations. En fait, la Bretagne est colorée comme certains corps sont phosphorescents. Et cette couleur intérieure est une constante.

Deux grands tons y dominent, impérialement : le rouge pour la terre, le bleu pour la mer.

Trois grandes nuances y règnent, en douceurs infinies : le gris, le vert et le jaune.

Le tout en chatoiements, en variations passant, suivant l'évolution des vingt-quatre heures, par toute la gamme changeante et vivante du prisme.

Ces tons, ces nuances, cette gamme infinie et précieuse, l'un des meilleurs parmi les évocateurs de la Bretagne les a relevés par un minutieux labeur de patience, les a fixés, puis déployés en gravures, tant sur bois que sur pierre lithographique, en combinant l'étonnante et somptueuse variété de leurs trames entrecroisées : et cela est l'œuvre d'Henri Rivière, peintre, graveur et imagier avec sa **Féerie des Heures,** ses **Paysages Bretons,** son **Au Vent de Noroit,** son **Beau Pays de Bretagne.** Œuvre immense et multiforme : une douceur, une clarté, une noblesse, une largeur étonnantes règnent ici, avec toute la poésie, toute la souplesse, toute la pureté et toute la magnifique luminosité éclatante de ce pays-ci.

Voici bien le Règne de la Lumière.

Et cela étonnera sans doute beaucoup ceux qui, se fiant à la vieille phrase de dédain, — la « Bretagne grise », — lorsqu'ils sont venus... pardon, lorsqu'ils sont passés,... n'ont ni su regarder, ni voulu ressentir...

Or, sachez que Bretagne est Couleur justement parce que Bretagne est Lumière.

Variant à toute minute en modifications lentes ou rapides, insensibles ou tranchées suivant les cas, les moments, les occasions, les vents, cette prestigieuse Lumière caresse ou pénètre les sources de cette vivante Couleur et la fait longuement, intensément vibrer.

Roches et prés, landes et dunes, grèves et bois, et les caps, et les **menez,** et les baies, et les estuaires, et les anses, aussi les chemins creux, les ruisseaux vagabonds, les haies, encore les alignements druidiques et les calvaires, les églises, les maisons, les châteaux, sous des angles successifs reçoivent les plus variés des éclairages, et rendent, d'instant en instant, toute l'éblouissante orchestration d'une palette magique incessamment renforcée et incessamment diaprée jusqu'aux limites de l'infini.

Si bien que l'on ne saurait mieux comparer le Pays de Bretagne, — ce trident enfoncé, en Marche de l'Ouest de la France, dans le flanc vivant de l'Atlantique, — qu'à l'une de ces tapisseries de haute lice à la trame multicolore desquelles, aux temps jadis, nos maîtres de la laine ouvragée aimaient à faire jouer en milliers de papillotements la gamme illimitée et l'harmonie supérieure des teintes.

Rouge ardent et piqué de cristaux des granits, ces fils des laves mâchées et fondues aux temps préhistoriques par la rage du volcan de Trégorrois ; gris profond et velouté de cet autre granit dont Kersanton est le centre; vert sombre des champs d'ajoncs étoilés en points d'or par leurs milliers de fleurs à senteur de miel chaud; blondissement onduleux des blés s'opposant à la blancheur des sarrazins montés sur leurs tiges rougeâtres; autre vert des bruyères rases toutes mordues par le sel des embruns et piquetées de leurs milliards de petites corolles roses; autre blond des chaudes grèves de sable s'opposant à l'autre gris des froides grèves de galets; indigo puissant, — **caeruleum mare** des Latins antiques, — ou émeraude profonde des grandes eaux atlantiques ourlées de broderies d'argent clair plus ou moins somptueuses suivant l'heure, le temps, le vent, les ressacs, les allées et venues des flux et des reflux brassés au pied des falaises en figures de forteresses; azur idéal du ciel étendu en voûte par-dessus la terre et la mer, ou bien navigation en escadres de ces gros nuages blancs qui dessinent des proues et des poupes de nefs médiévales, ou encore gris atténué de ce ciel uni, et comme dépoli, semblant emprunter sa douceur à la plume ton de perle qui palpite au ventre des goélands... C'est ici le Poème incessamment renouvelé que composent ensemble trois des Quatre Eléments : la Terre, l'Air et l'Eau, — la quatrième, le Feu, n'étant plus qu'un souvenir géologique éteint sous les ruines de ce tant de fois millénaire cratère usé, corrodé, évasé et égueulé aux rebords du pays lannionnais...

La Couleur, la riche, la solide Couleur, vivifiée, rehaussée, soutenue, présentée, quelquefois même exaspérée par l'éclat, les inattendus et les jeux de la Lumière...

Regardez... regardez beaucoup... regardez longtemps...

Regardez à toutes les heures de tous les jours et de toutes les nuits des Quatre Saisons...

Regardez la fraîcheur des jeunes aurores se levant de l'orient...

Regardez la splendeur des midis triomphant au sommet du ciel...

Regardez le calme grave des pleins jours faisant tourner leur rouet tout au long des après-midis...

Regardez la splendeur solennelle des crépuscules descendant majestueusement vers l'horizon d'occident...

Regardez toute la douceur des Printemps, tout l'épanouissement des Etés, toute la fantasmagorie des Automnes, toute la sévérité des Hivers...

Regardez les visages des deux Solstices et des deux Equinoxes...

Regardez l'alanguissement des calmes et la furie des tempêtes; regardez à toute minute, à toute seconde, par tous les cieux, sous tous les vents; regardez tous les déroulements de tous les jours et de toutes les nuits...

Regardez... regardez beaucoup... et vous verrez monter de la Terre des Aïeux et de la Mer des Ancêtres ce qui fut la joie des Brenns et des Druides, des Saints et des Ducs : — l'incessamment renouvelée, changeante et miraculeuse Fête de la Couleur et de la Lumière tissées par les doigts agiles des deux Fées, — Viviane, Esprit de la Terre, Morgane, Esprit de la Mer, — dont les rires et les pleurs, les caresses, les mélancolies et les grâces, les fantaisies, les caprices, les colères et les bouderies, les malices, les plaisanteries, les tristesses et les emportements, les bienfaisances, les repentirs, les tendresses, les rancunes et les subtiles bontés, au gré des tourbillons de leurs chants et de leurs danses, font l'immortelle beauté et l'éternelle grandeur du Pays de Bretagne.

Regardez... regardez beaucoup... et, enfin, sur tous ces chemins au cailloutis usé par le trois fois millénaire passage de tant de générations retournées à l'universelle poussière, sur toutes ces landes fleuries d'ajoncs d'or, au pied de tous ces calvaires dressant vers le ciel l'angoisse du divin supplicié et la douleur du **stabat mater dolorosa,** parmi ces maisons aux cheminées basses et carrées, entre le tremblement des berceaux et l'immobilité des tombeaux, vous ne serez aucunement surpris de voir luire aux épaules des hommes, aux poitrines des femmes, aux gorges des enfants les multiples chatoiements et scintillements de cent costumes divers brodés et surbrodés au dessus desquels, pareille à l'écume blanche des brisants sur les vagues, déferle la houle neigeuse d'autant de miraculeuses coiffes toutes différentes de tailles, de coupes, de formes, de dessins dans cet immense volètement, en coups d'ailes de grands oiseaux marins, qui les fait palpiter et frémir à l'infini.

Non, vous n'en serez point du tout surpris. Car, de vous-mêmes, vous sentirez et comprendrez qu'en ce magique Pays de la Couleur et de la Lumière, l'ingéniosité imaginatrice de l'Homme et le goût sûr de la Femme ont voulu, ont cherché, et ont trouvé tous les moyens, par tous les arts, d'apparenter l'aspect et les détails de leur parure, à l'aspect et aux détails de leur Patrie.

Patrie : la Terre de nos Pères, **« Bro goz ma za dou... »,** la Terre Paternelle...

René, vicomte de Châteaubriand et enfant de Saint-Malo, châtelain de Combourg, a préféré écrire un mot plus tendre : il a dit, — et après lui, son historien Henry Béranger a répété, — « Matrie », la Terre de nos Mères, la Terre Maternelle...

Patrie... Matrie... Que l'on adopte l'une ou l'autre expression, c'est toujours la Bretagne à la fois une, multiple et complexe :

Cent pays, cent guises,
Cent paroisses, cent églises ;
Kant bro, kant giz,
Kant parrez, kant iliz...

L'antique proverbe celtique aux sonorités musicales, définit si justement cet esprit qui, dans une indivisibilité générale, englobe et lie ensemble tant de particularismes ! On dirait d'une de ces mosaïques des temps d'autrefois, une de ces étonnantes compositions murales des artistes de Byzance qui, aux murs des basiliques, en petites pierres dures colorées ont scellé de prestigieuses fresques... De près, ce sont des milliers de cailloux de toutes couleurs, or compris, enchâssés les uns dans les autres avec le plus bizarre, le plus adroit des « pointillismes » ; mais de loin, c'est une harmonie dont les tons chantent à miracle dans la majesté d'une composition à laquelle rien ne manque... La Bretagne est ainsi faite: — et c'est pourquoi, si l'on la veut pénétrer en sa totale compréhension, il faut

la regarder de près, de tout près, puis ensuite se reculer afin de contempler l'ensemble de l'image miraculeuse...

Etonnant caractère national que la variété des costumes souligne et traduit en l'accentuant : chaque canton a sa vêture à lui ; et, dans chaque canton, chaque paroisse a sa manière de la porter, sa singularité à laquelle elle attache le prix d'une tradition et l'honneur d'un village...

Aussi n'y a-t-il pas « le costume breton », — mais bien « les costumes bretons » : car celui de ce versant-ci n'est pas du tout celui de ce versant-là. Un air de famille ? oui, vraiment, — jusqu'à un certain point, mais pas davantage ; car chacun est pour soi, bien sûr.

Cela, Auguste Brizeux, en une anecdote charmante, l'a conté de son inimitable et plaisante manière : fuyant la pluie de Paris, il est à Marseille, — terre chaude, soleil brillant — et, pris du mal du pays, erre sous l'été du Golfe de Lion en songeant à ses amis, à sa famille, à sa terre natale... lorsque, soudain :

..... Tandis que dans mes rêves
Je retrouvais ainsi ma province et ses grèves,
Et que, de lieux en lieux, errant sans le savoir,
Ma pensée arrivait d'elle-même au Moustoir,
Au tournant d'une allée, à travers quelques branches,
Je vis sur le ciel clair flotter des coiffes blanches,
Et monter haletante, et le front tout en eau,
Une fille portant les modes d'Arzannô ;
Derrière elle un marin venait tenant un cierge,
Et du Fort de la Garde ils allaient voir la Vierge.
Ah ! lequel dut sentir un bonheur plus subit,
Moi, quand elle passa sous son étrange habit,
Elle, quand, sur la route écartant les broussailles,
Je lui criai bonjour en langue de Cornouailles ?
Le marin s'arrête : « Suzic, entendez-vous ?
Un homme du pays a parlé près de nous ! »
Je descendis vers eux. Il était de ma ville ;
Son brick au premier vent repartait chargé d'huile ;
Sa femme le suivait sur mer, dans ses longs cours,
Avec son corset bleu tout bordé de velours,
Ses coiffes qu'il aimait ; telle qu'un jeune mousse,
La nuit, elle chantait à bord d'une voix douce ;
Et, l'écoutant chanter, lui se croyait encor
A l'ancre, dans les eaux profondes de l'Armor.
« Ces gens-ci, me dit-il, admirent son costume :
Mais c'est ainsi chez nous, tel bourg, telle coutume ;
Nos filles de la côte ont des vêtements noirs ;
Sur les coiffes, ailleurs, on place des miroirs. »
Durant ces mots, voyant ce front mâle et sévère,
Ces gestes de marin, je songeais à mon père.
Il reprit : « Nous avons des crêpes, du lait doux ;
Venez nous voir à bord, et causer avec nous. »
O Marseille ! voilà comme en ton port antique
Je vis, bien triste un jour, venir mon Armorique ;

Et lorsque cette femme apparut devant moi,
Comme mon cœur s'emplit d'une si grande foi,
Et se laissa si bien prendre à sa rêverie,
Que, rendant grâce à Dieu, je me dis : « C'est Marie ! »....

Marie, doux et mélancolique amour de Brizeux, figure charmante, par la grâce du poète passée de la réalité à l'idéalisation qui fait les Laure et les Béatrice, — Marie, la fleur du Scorff, que le Breton errant retrouve à tout pas de sa route, à tout détour de son chemin, chaque fois plus délicate, chaque fois plus gracile, chaque fois plus éthérée, et chaque fois plus aimée d'une tendresse qui adore, en ce fantôme sans cesse grandissant, à la fois l'amie d'enfance et la terre natale, si intimement mêlées l'une à l'autre que jamais elles ne sont, ni jamais plus ne se pourront séparer...

En apercevant, sur la rampe de Notre-Dame-de-la-Garde en Marseille le costume et la coiffe d'Arzannô, Brizeux a reçu le choc au cœur, justement parce que, dans toute sa grande patrie bretonne, Arzannô est sa petite patrie, sa terre à lui, sa paroisse, sa « trêve » pour employer le vieux mot de terroir... Cette vue inattendue aurait-elle produit le même brusque et violent effet sur un Breton de Fouesnant ? ou de Lannion ? ou de Saint-Pol de Léon ?... Aurait-elle provoqué la même émotion, si le barde exilé en Provence avait été natif de Châteaulin ? ou de Plougastel ? ou de Pont-Aven ?... Ce qui si ardemment bouleversa le Morbihannais l'aurait-il ainsi ému aux larmes s'il avait été Léonard, Cornouaillais ou Trégorrois ?...

Oui évidemment ; mais, cependant moins peut-être.

En fait, le coup de surprise, d'émotion et de joie eût existé, certes, car tout Breton se bouleverse, quand il est éloigné de chez lui, à toute évocation de la Bretagne : mais, ici, ce qui fait la profondeur exceptionnelle de cette surprise, de cette émotion et de cette joie, c'est justement l'inattendu de l'apparition de ce costume du petit angle de terre natale. Et justement aussi cette vue fait frémir en Brizeux, comme elle aurait fait frémir en n'importe lequel de tous les autres enfants d'Arzannô, l'amour profond, autoritaire, presque despotique, du minuscule morceau de sol qui s'appelle le village natal, et dont le costume, — le strictement local costume, — est la traduction, le portrait, et l'âme même, ainsi distinguée de la traduction, du portrait et de l'âme de tous les autres villages des neuf Evêchés de Bretagne.

En un texte d'une rare justesse, Francis Gourvil a souligné le caractère de cette variété :

« Que dire maintenant des costumes qui, en ce siècle d'uniformisation, restent la marque d'originalité la plus apparente de la « nation » bretonne ? Dans ce domaine la variété est encore plus surprenante s'il est possible. Alors que tant de provinces ont totalement répudié le costume local, ou présentent péniblement deux ou trois spécimens de coiffures et de costumes, en Armorique on relève plus de cent modèles de coiffes et une soixantaine de vêtures. La forme des premières évolue entre le plus simple et le plus compliqué ; l'ornement des secondes, parfois réduit à sa plus simple expression, atteint volontiers une richesse et une couleur pour le moins inattendues dans un pays réputé pauvre et monotone. Certaines ont comme centre d'extension tout le territoire d'un évêché, telle la **touken** trégorroise ; par contre, d'autres sont portées dans un canton à peine, voire, comme l'étrange coiffe de Gouézec par exemple, dans une seule localité... »

Et ceci seul suffirait, s'il en était besoin, pour aider à rejeter la fameuse « tristesse » qui évoque je ne sais quelle idée de monotonie parfaitement éloignée aussi bien du moral que du physique bretons. La fête des costumes se déploie dans une infinie variété au sein

de laquelle tout se trouve : la grâce des uns s'oppose à la sévérité des autres ; les tons éclatants de ceux-ci contrastent avec les nuances sérieuses de ceux-là ; les lignes purement architecturales de certains se différencient des fantaisies décoratives de plusieurs.

Car, de même qu'il est faux de voir en la Bretagne une terre vouée à la plainte incessente d'une morne désolation et qu'il serait tout aussi faux de la prétendre éternellement riante, dansante, chantante et illuminée de joie et de soleil, — il est faux de chercher un « type » de costume breton avec « une » ligne et « une » décoration... Il est « des » costumes bretons, et de tout aspect.

Bien mieux : chacun de ces costumes dépend d'une mode vivante et la suit avec une variété qui, parfois, déconcerte l'observateur et produit, chez les gens mal renseignés, d'étranges quiproquos.

L'exemple caractérisrique de ces évolutions et révolutions est celui de la coiffe bigoudène qui, en un demi-siècle, est passée du petit toit brodé et accosté de rubans multicolores à la forme étrange de la haute tiare à jour comme un clocher de Kreizker. Avanture si bizarre que le sculpteur Micheau-Vernez s'est diverti à modeler et à cuire au four d'émailleur de la fabrique Henriot de Quimper, un groupe de trois filles du pays de Pont-l'Abbé, trois belles créatures robustes, cambrées, éclatantes de vie et de santé et qui, côte à côte dressées, s'amusent, dans la grâce de leur souriante gravité, à faire admirer le curieux parallèle des trois âges du costume bigouden.

Aussi rien de plus délicat que d'essayer de faire un historique archéologique des costumes de Bretagne. En dépit que les documents abondent, — les uns graphiques, mais il faut toujours se méfier un peu des « traductions » plus ou moins involontairement déformées par l'œil, le crayon, le pinceau, le burin ou le ciseau des peintres et statuaires anciens, et les autres, costumes authentiques échappés aux retaillages des raccommodeuses et aux mandibules des mites, — l'historien du costume est très souvent gêné, et risque des erreurs assez lourdes. Car la mode des paroisses bretonnes a eu vite fait, au cours des ans, de conserver ici tel détail élégamment pittoresque comme la survivance en Cornouaille des plus somptueux hennins évadés de la fin du moyen âge, et là au contraire de surcharger un dessous ancien d'éléments bien différents et dont les uns datent de la Restauration alors que d'autres sont nés de nos jours.

En effet, la Bretonne est coquette, dans le sens élevé du mot, c'est-à-dire qu'elle a le goût, le sens et le soin de sa parure. En ceci toutes les femmes de chez nous sont pas mal semblables à la Duchesse Anne qui, dès sa jeunesse et durant toute sa vie, manifesta une vive passion pour l'élégance et a laissé l'inventaire de la garde-robe la mieux conçue, la plus remarquablement composée pour l'admiration très-vive de ses contemporains et de ses sujets. Duchesse et Reine, Anne aime les belles robes, les lingeris fines ; elle brode de ses mains avec un soin particulier et exécute de superbes pièces, telle cette chape qu'elle a d'abord destinée au Pape Léon X, et que finalement elle offre au Trésor de Saint-Denis. Elle veut qu'autour d'elle ses femmes soient gracieusement parées ; elle y tient la main avec attention et quelque sévérité parfois. Elle examine chaque jour les robes, les coiffes, les gants, les bijoux, et, dit un des ses biographes, « reprend celle qui semble faire contenance ou maintien modeste, blâme celle qui est modestement ou moins que proprement parée ». Mieux encore, elle aide de sa bourse privée celles de ses dames ou demoiselles à qui leur situation de fortune ne permet pas des dépenses suffisantes à son gré : ainsi, un certain jour de l'an 1492, Jeanne de Dillon, — qui devait être la grand'mère de Brantôme, — reçoit 300 livres avec ordre d'en acheter, sur l'heure, 9 aunes de velours cramoisi et 9 aunes de satin tanné « afin qu'elle soye plus honnestement à son service où elle est constamment employée ».

Toutes les femmes de chez nous semblent bien, ici, les petites-filles d'Anne de Bretagne, reine de goût et d'élégance autant que souveraine de Duché et de Royaume...

Aussi est-il malaisé d'établir, avec sûreté, un tableau chronologique remontant assez haut, des costumes bretons. Vestes, gilets, ceintures, chapeaux, culottes bouffantes ou tombantes pour les hommes ; robes vertes, bleues, rouges, plastrons écarlates ou oranges ou jaunes, soutaches d'argent, galons de velours, tabliers de soie à bavettes, et les collerettes à grands tuyautages, et les fraises, et les gorgerettes, et les coiffes montantes ou tombantes, en ailes ou en toits, et les boutons de métal, et les gants brodés, pour les femmes : c'est un chatoiement au milieu duquel le profane se perd, en promenant ses regards éblouis lorsque, devant lui, sur quelque lande au souvenir sacré d'une fontaine sainte, ou sous les voûtes ogivales d'une église fameuse, en quelque Pardon illustre, autour des bannières anciennes et des statues miraculeuses, se forme la colonne étincelante et multicolore d'une procession sur laquelle monte et roule le chant d'un cantique en langue ancienne des Gaëls pour célébrer la gloire de Madame Marie, **Itronn Varia**, ou de Madame Anne, grand'mère du Christ, **Santez-Anna-Goz...**

Aussi, pour plus d'exactitude, est-il prudent de détacher, dans l'évolution séculaire des costumes bretons, une période sur laquelle la documentation soit, à la fois, particulièrement abondante et nettement précise, et de donner à ce chapitre toute l'ampleur graphique nécessaire : — tel par exemple celui-ci que, avec une minutie magnifique, l'excellent peintre Lhuer a établi au cours de plus de vingt voyages conduits crayon, pinceau et bloc d'aquarelle en mains. De ce formidable labeur, de cette quête patiente, tenace, de ces vérifications et de ces recoupements conduits avec une adresse d'exécution et une sûreté d'observation absolues, l'artiste a tiré une suite de planches comme, jusqu'à cette heure, aucun technicien du costume régional n'était encore parvenu à construire l'ensemble. Nous avions des documents épars, des études intéressantes, mais isolées, des « coins de tableau » : nous ne possédions pas encore le « panorama ».

Ce panorama, le voici.

Et je ne crois pas qu'il soit possible de parcourir ces pages sans avoir immédiatement la sensation que, devant nous, sous nos yeux, la Bretagne entière se lève, — vivante.

Tout est là.

Et ce tout est magnifique dans sa variété.

C'est bien ce qui convenait : non pas « le costume breton » qui, — je le répète et vous le voyez bien ici, — n'existe pas en tant qu'unité, mais « les costumes bretons » dans toutes leurs infinies variétés, avec, précieuse innovation, une carte qui permet, au premier coup d'œil, derépartir et loger sur le sol de Bretagne les types de ces costumes si précisément évoqués et étudiés.

Ceci est, par là, un véritable monument. Et si je voulais reprendre un vieux titre aux auteurs anciens, j'hésiterais entre « la Somme des Costumes Bretons » et « le Trésor des Costumes Bretons ». L'un et l'autre ici se peuvent appliquer.

Et si d'autre part, il me fallait choisir parmi les commentaires qu'appelle cette « galerie », je dirais volontiers que l'une des qualités par lesquelles je suis le plus frappé est celle-ci : l'étude complète des ornements.

On a longuement et savamment épilogué sur « l'ornement breton » et sur les éléments de la « décoration bretonne ». Même certains commentateurs ont été chercher des explications dont le raffinement paraît rendre de telles thèses parfois hasardeuses : surtout

lorsque, à propos des Bigoudens, on fait intervenir, — basant l'exposé sur une théorie non démontrée du voyageur en Asie Centrale, Mahé de la Bourdonnais, en 1892, — une comparaison technique avec l'art mongol, bouriate et thibétain. La question des origines asiates du groupe ethnique breton de Pont-l'Abbé a, depuis un demi-siècle, soulevé des contradictions passionnées dans l'un et l'autre sens ; et il ne semble pas que le débat soit clos, chacun des partis, — celui de l'approbation et celui de la négation, — émettant avec une pareille ardeur des idées rigoureusement opposées et mettant en avant des arguments pareillement fougueux...

Aussi bien, les origines et les sens des « motifs » bigoudens prêtent en effet à controverses. Aux origines mongoliques des ornemnets décoratifs qui, de 1830 à 1900, ne cessèrent point d'évoluer et de se développer aux ateliers de brodeurs en Penmarc'h, Saint-Guénolé, Pont-l'Abbé, les celtisants rispostent en invoquant le vieux symbolisme druidique. Ainsi la **couronne radiée** et la **plaque de justice** de l'archidruide avec ses deux disques réunis par des lignes concentriques, les **cornes de bélier** qui expriment la force, les **ronds** qui évoquent le soleil levant et en même temps l'orgueil, la **fougère,** le **serpent** et les **plumes de paon** signifiant l'abondance, la prudence, la force, les **chaînes** qui traduisent la vie et l'éternité, — tous sentiments spontanés qui viennent de la pureté hautaine des vieux mythes et dont des gens, très simples dans leurs sentiments et leurs sensations, ont pris les figures idéographiques pour en tirer des éléments de décoration pure...

De telles discussions entraînent fort loin et conduisent le commentaire artistique jusque dans des voies et sur des terrains que les seuls mystagogues arrivent à fréquenter, sinon avec sûreté, du moins avec quelque compétence...

Le grave en ce moment, d'ailleurs, n'est point en ces controverses fort passionnantes d'ailleurs, mais susceptibles de faire dévier la composition décorative jusque dans le domaine de la haute métaphysique. Ce grave, il est dans la situation difficile que les circonstances, depuis un quart de siècle, imposent au costume breton en le mettant au plus sérieux péril. Jusqu'en 1914, brodeurs professionnels, artisans de la laine, du velours et de la soie, tisserands et mères de famille avaient, sans arrêt, rivalisé de goût et d'activité, maintenant les traditions vivantes des costumes et des coiffes contre l'attrait captivant des catalogues de mode et des réclames de grands magasins. Et la lutte s'avérait égale en bien des villages, voire même se dessinait, en certains lieux, tout à l'avantage des atours traditionnels. Les deuils de la guerre où, marins et soldats, 250.000 Bretons donnèrent leur vie pour la défense de la France, ordonnèrent la quasi-disparition des ornements éclatants et des vives couleurs où se complaisait le goût des Bretonnes ; et le noir étendit sa vague sur les paroisses de Trégor et de Vannes, de Cornouaille et de Léon.

Une reprise cependant se manifesta vers 1930, encore que l'uniformisation des modes sévit sur les cantons bretons, en profitant justement de cette cruelle conjoncture : mais les artisans bretons reprenaient avec énergie leur tâche et tenaient tête vigoureusement, lorsqu'éclata la nouvelle crise en 1939.

Et l'ingéniosité des uns avec l'ardeur combative des autres semble devoir obtenir non-seulement la défense, ce qui serait déjà beaucoup, mais aussi le développement, ce qui est encore mieux, du costume breton ou plutôt des costumes bretons, considérés comme un des éléments essentiels de la prospérité économique et artisanale de la Bretagne, et envisagés comme l'une des plus hautes, plus complètes et plus émouvantes expressions du cœur et de l'âme d'un peuple passionnément attaché par toutes ses fibres aux traditions de ses aïeux, au développement incessant et au renouvellement de sa plusieurs fois séculaire culture.

Vigoureuse reprise à laquelle on ne saurait accorder trop d'énergique appui : la fabrication continue et le port incessant des costumes bretons évoluant sans cesse, depuis d'innombrables années, dans le cadre des divers pays des différents cantons de Bretagne présentent une nécessité à la fois d'ordre économique : — ils sont l'existence quotidienne de milliers de travailleurs, — et d'ordre social et familial : — ils sont un lien visible, tangible entre les membres de chaque famille, entre les habitants de chaque paroisse. En plus ils constituent une haute, une nécessaire manifestation décorative de caractère tout ensemble traditionnel et moderne dans le sens de la plus importante culture populaire générale.

Car, sans ses costumes, — et j'entends costumes de demain, qui, comme ils furent jadis,évoluant sans cesse, seront un incessant, un vivifiant renouvellement des modes locales, — sans ses costumes ainsi compris, la Bretagne perdrait une des notes les plus originales, les plus personnelles de sa vie. Elle perdrait une des plus riches et des plus importantes formes de son artisanat. Elle ne serait plus la Bretagne intégrale. Et l'Art Français verrait disparaitre ainsi un de ses aspects les plus sompteux d'abord, les plus originaux ensuite, les plus captivants enfin.

Heureusement, nous n'en sommes point à si déplorable extrémité.

Nous n'y sommes pas, ne saurions pas y être, et ne voulons pas y être.

Or, la sauvegarde, — je n'ai pas à dire et ne veux pas dire le sauvetage, — des costumes de Bretagne dépend entièrement de nous.

Il est exact que l'heure est difficile pour cette branche de notre artisanat : le vêtement et ses accessoires.

Il est entendu que la situation est délicate et grosse de périls.

Mais, en fait et à regarder les choses en face, il n'y a là rien de désespéré. Il n'y a là rien qui ne puisse être surmonté.

Et c'est bien le cas, ou jamais, de faire donner l'une des meilleures vertus de la race celtique : la ténacité.

Car en ceci tout est affaire de volonté.

De volonté éclairée, lucide. adroite, c'est entendu. Mais de volonté tout de même. Et puisque certains, faisant de l'ironie sur notre ténacité, affectent d'écrire et de prononcer « entêtement », — eh bien, soyons « entêtés «!

Entêtés dans notre vouloir de conserver l'esprit de nos modes anciennes en leur appliquant des pensées, des lignes, des formes nouvelles.

Nos costumes d'autrefois n'étaient point immobiles ; ils n'étaient nullement figés dans d'immuables modèles, dans ces gangues rigides que l'on appelle des « poncifs »... Bien au contraire, ils vivaient, ils évoluaient, ils s'adaptaient aux jours, aux heures, aux milieux, aux besoins, aux circonstances... Feuilletez les pages de ce livre, et vous comprendrez ce que je veux dire, ce que je désire, ce que je souhaite, — ce que je vous demande à tous, — à ceux qui créent les costumes, comme à ceux qui les portent.

Il ne s'agit ici ni de déguisements, ni de délassements, ni même de fantaisies.

Il s'agit de vie, — de vie régionale.

Il s'agit de la manifestation d'une âme.

Il s'agit, sous une forme visible et extérieure, de l'attachement profond d'une race à son cœur.

Le vêtement est une parure, — soit !

Mais c'est aussi l'attestation d'une vitalité et la proclamation d'une conscience familiale et sociale.

Le maintien des costumes régionaux, c'est à la fois l'affirmation d'un respect pour le Passé et d'une foi dans l'Avenir.

La Bretagne aime et respecte l'œuvre de ses aïeux.

La Bretagne espère en l'œuvre de ses descendants.

Donc la Bretagne doit maintenir intacts ses costumes, lien visible et éclatant entre les générations, — celles qui, après avoir longuement travaillé, ont disparu hier, et celles qui montent aujourd'hui pour travailler à leur tour demain.

Vous tous à qui, dans ce demain-là, va échoir la lourde tâche d'agir et de créer, — fils et filles du Pays de la Couleur et de la Lumière, — avant de commencer votre œuvre, prenez ce livre. Méditez-toute l'expérience qu'il vous apporte, — et puis alors, agissez... **Ni zô bepred Bretoned... Bretoned tud kaled...** Bretons, toujours Bretons, la race forte...

Georges G. Toudouze

Président de la
Société de l'Histoire du Costume

TOME I

FINISTÈRE



QUIMPER 1910, — COSTUME ET BONNET TRADITIONNELS. DRAP OU CACHEMIRE ENRICHI DE VELOURS NOIR.



QUIMPER 1910, — COSTUME ET BONNET TRADITIONNELS. DRAP OU CACHEMIRE ENRICHI DE VELOURS NOIR.



PLOARÉ 1910.— COIFFE DE FILET BRODÉ. CORSAGE A LONGUES MANCHES BORDÉES LARGEMENT DE VELOURS. GILET TRÈS CROISANT ET TRÈS FINEMENT BRODÉ. TABLIER DE SOIE BROCHÉE BORDÉ DE DENTELLE SUR JUPE DE DRAP.



PLOARÉ 1910.— COIFFE DE FILET BRODÉ. CORSAGE A LONGUES MANCHES BORDÉES LARGEMENT DE VELOURS. GILET TRÈS CROISANT ET TRÈS FINEMENT BRODÉ. TABLIER DE SOIE BROCHÉE BORDÉ DE DENTELLE SUR JUPE DE DRAP.



ILE DE SEIN 1920. — LA COIFFE A BAVOLET, LE CHALE ET LE TABLIER SONT DE CACHEMIRE. LE CORSAGE ET LA JUPE EN DRAP, VELOURS AU REVERS DES MANCHES.



ILE DE SEIN 1920. — LA COIFFE A BAVOLET, LE CHALE ET LE TABLIER SONT DE CACHEMIRE. LE CORSAGE ET LA JUPE EN DRAP, VELOURS AU REVERS DES MANCHES.



LOCRONAN 1935. — COIFFE « LA BOURLEDEN » DE LINGERIE BRODÉE. COLLERETTE MONTANTE DE TULLE OU DE DENTELLE FRONCÉE. CORSAGE DEUX PIÈCES ET JUPE DE VELOURS MAGNIFIQUEMENT BRODÉS D'OR. TABLIER DE SATIN OU DE SOIE SOUPLE BRODÉ ET BORDÉ DE DENTELLE.
LUI, A LE CHAPEAU DE FEUTRE A RUBAN ET BOUCLE. VESTE DE DRAP A ENCOLURE DE VELOURS FRONCÉ ET BRODERIE. CHUPEN DE DRAP CLAIR BORDÉ DE VELOURS. PANTALON DE DRAP.



LOCRONAN 1935. — COIFFE « LA BOURLEDEN » DE LINGERIE BRODÉE. COLLERETTE MONTANTE DE TULLE OU DE DENTELLE FRONCÉE. CORSAGE DEUX PIÈCES ET JUPE DE VELOURS MAGNIFIQUEMENT BRODÉS D'OR. TABLIER DE SATIN OU DE SOIE SOUPLE BRODÉ ET BORDÉ DE DENTELLE.
LUI, A LE CHAPEAU DE FEUTRE A RUBAN ET BOUCLE. VESTE DE DRAP A ENCOLURE DE VELOURS FRONCÉ ET BRODERIE. CHUPEN DE DRAP CLAIR BORDÉ DE VELOURS. PANTALON DE DRAP.



DOUARNENEZ 1906. — COIFFE DE FILET BRODÉ (LA CORNETTE). TABLIER DE SOIE BROCHÉE ; JUPE DE SOIE QUE RECOUVRE LE GRAND CHALE DE TULLE BRODÉ. — LE GARÇONNET AU CHAPEAU DE FEUTRE, AU GILET AVEC COLLET DE VELOURS, AU CHAPEAU BORDÉ DE VELOURS, PORTE UN PANTALON DE DRAP RAYÉ.



DOUARNENEZ 1906. — COIFFE DE FILET BRODÉ (LA CORNETTE). TABLIER DE SOIE BROCHÉE ; JUPE DE SOIE QUE RECOUVRE LE GRAND CHALE DE TULLE BRODÉ. — LE GARÇONNET AU CHAPEAU DE FEUTRE, AU GILET AVEC COLLET DE VELOURS, AU CHAPEAU BORDÉ DE VELOURS, PORTE UN PANTALON DE DRAP RAYÉ.



DOUARNENEZ 1940. — COIFFE DE FILET BRODÉ, AVEC RUBAN. CHALE DE DENTELLE SOUTACHÉE. FICHU DE SOIE SUR CORSAGE DE LINGERIE ORNÉ DE COQUES DE MÊME. PETIT TABLIER A PIÉCETTE DE SOIE FAÇONNÉE SUR JUPE DE VELOURS MOUSSELINE.



DOUARNENEZ 1940. — COIFFE DE FILET BRODÉ, AVEC RUBAN. CHALE DE DENTELLE SOUTACHÉE. FICHU DE SOIE SUR CORSAGE DE LINGERIE ORNÉ DE COQUES DE MÊME. PETIT TABLIER A PIÉCETTE DE SOIE FAÇONNÉE SUR JUPE DE VELOURS MOUSSELINE.



LE CAP 1907. — COIFFE ET COLLERETTE DE FILET BRODÉ. CORSAGE ET ROBE DE PETIT DRAP OU DE MÉRINOS SOUS TABLIER DE MOIRE BORDÉ SUR LES COTÉS DE PAILLETTES.



LE CAP 1907. — COIFFE ET COLLERETTE DE FILET BRODÉ. CORSAGE ET ROBE DE PETIT DRAP OU DE MÉRINOS SOUS TABLIER DE MOIRE BORDÉ SUR LES COTÉS DE PAILLETTES.



GOUEZEC 1912. — ELLE PORTE COMME COIFFE « LA SPARL » SI CARACTÉRISTIQUE ET QUI S'ACCORDE SI BIEN AVEC LE COL DE LINGERIE TRÈS PARTICULIER. CORSAGE ET GILET DE DRAP LACÉ. TABLIER DE LAINAGE. LE PETIT GARS EN CHAPEAU DE PAILLE. BLOUSE DE COUTIL. PANTALON DE DRAP.



GOUEZEC 1912. — ELLE PORTE COMME COIFFE « LA SPARL » SI CARACTÉRISTIQUE ET QUI S'ACCORDE SI BIEN AVEC LE COL DE LINGERIE TRÈS PARTICULIER. CORSAGE ET GILET DE DRAP LACÉ. TABLIER DE LAINAGE. LE PETIT GARS EN CHAPEAU DE PAILLE. BLOUSE DE COUTIL. PANTALON DE DRAP.



SAINT-THOIS 1907. — ELLE PORTE «LA SPARL» DE LINGERIE. COL DE MÊME SUR ROBE DE PETIT DRAP ET GILET DE VELOURS. LE CORSAGE LACÉ DE GALONS DE LAINE. TABLIER DE SOIE BROCHÉE.

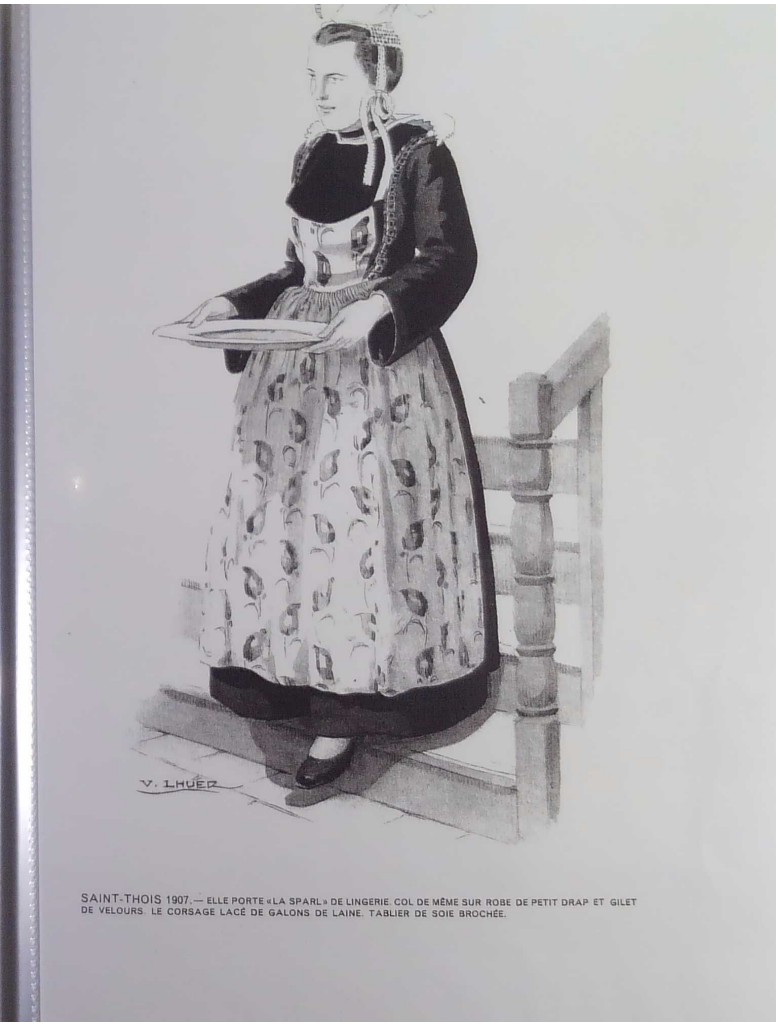

SAINT-THOIS 1907. — ELLE PORTE «LA SPARL» DE LINGERIE. COL DE MÊME SUR ROBE DE PETIT DRAP ET GILET DE VELOURS. LE CORSAGE LACÉ DE GALONS DE LAINE. TABLIER DE SOIE BROCHÉE.



CHATEAUNEUF-DU-FAOU 1925. — COIFFE TRÈS DÉCORATIVE DE TULLE-FILET BRODÉ. COLLERETTE. CORSAGE DE DRAP A GRAND EMPIÉCEMENT DE VELOURS GARNISSANT AUSSI LES MANCHES. DES PASSEMENTERIES ORNENT ET DÉPASSENT LA PIÉCETTE DU TABLIER ET LES MANCHES AINSI QUE LA CEINTURE DU TABLIER DE SOIE. JUPE DE DRAP ET VELOURS.



CHATEAUNEUF-DU-FAOU 1925. — COIFFE TRÈS DÉCORATIVE DE TULLE-FILET BRODÉ. COLLERETTE. CORSAGE DE DRAP A GRAND EMPIÉCEMENT DE VELOURS GARNISSANT AUSSI LES MANCHES. DES PASSEMENTERIES ORNENT ET DÉPASSENT LA PIÉCETTE DU TABLIER ET LES MANCHES AINSI QUE LA CEINTURE DU TABLIER DE SOIE. JUPE DE DRAP ET VELOURS.



CHATEAULIN 1940. — CHAPEAU DE FEUTRE A HAUT RUBAN DE VELOURS. VESTE CINTRÉE A DIX BOUTONS DE COROZO A DESSINS, SUR GILET A OUVERTURE EN CARRÉ ENCADRÉE D'UNE BANDE DE VELOURS ET CEINTURÉ DE LAINAGE. PANTALON DE DRAP RAYÉ.



CHATEAULIN 1940. — CHAPEAU DE FEUTRE A HAUT RUBAN DE VELOURS. VESTE CINTRÉE A DIX BOUTONS DE COROZO A DESSINS, SUR GILET A OUVERTURE EN CARRÉ ENCADRÉE D'UNE BANDE DE VELOURS ET CEINTURÉ DE LAINAGE. PANTALON DE DRAP RAYÉ.



CHATEAULIN 1935. — COIFFE DE LINGERIE, COLLERETTE DE TULLE. CORSAGE DE VELOURS DONT LES ENTOURNURES DE MANCHES SONT EN SATIN BRODÉ DE PERLES ; LE DOS EST DE SATIN. LE TABLIER A PIÉCETTE EN CRÊPE SATIN PÉKINÉ MAT ET BRILLANT.
LA FILLETTE AVEC SON BÉGUIN DE VELOURS A BRIDES. TABLIER A PIÉCETTE EN SOIE AVEC APPLICATIONS DE DENTELLE, SUR UNE ROBE DE MÉRINOS AUX MANCHES BORDÉES DE VELOURS.



CHATEAULIN 1935. — COIFFE DE LINGERIE, COLLERETTE DE TULLE. CORSAGE DE VELOURS DONT LES ENTOURNURES DE MANCHES SONT EN SATIN BRODÉ DE PERLES ; LE DOS EST DE SATIN. LE TABLIER A PIÉCETTE EN CRÊPE SATIN PÉKINÉ MAT ET BRILLANT.
LA FILLETTE AVEC SON BÉGUIN DE VELOURS A BRIDES. TABLIER A PIÉCETTE EN SOIE AVEC APPLICATIONS DE DENTELLE, SUR UNE ROBE DE MÉRINOS AUX MANCHES BORDÉES DE VELOURS.



CHATEAULIN 1920. — VESTE DE DRAP A DOS UN PEU CINTRÉ ET A GRANDES POCHES SUR LE COTÉ. PANTALON DE DRAP A RAYURES. LA FILLETTE, AVEC SON BÉGUIN DE VELOURS. ROBE DE DRAP. TABLIER DE SOIE.

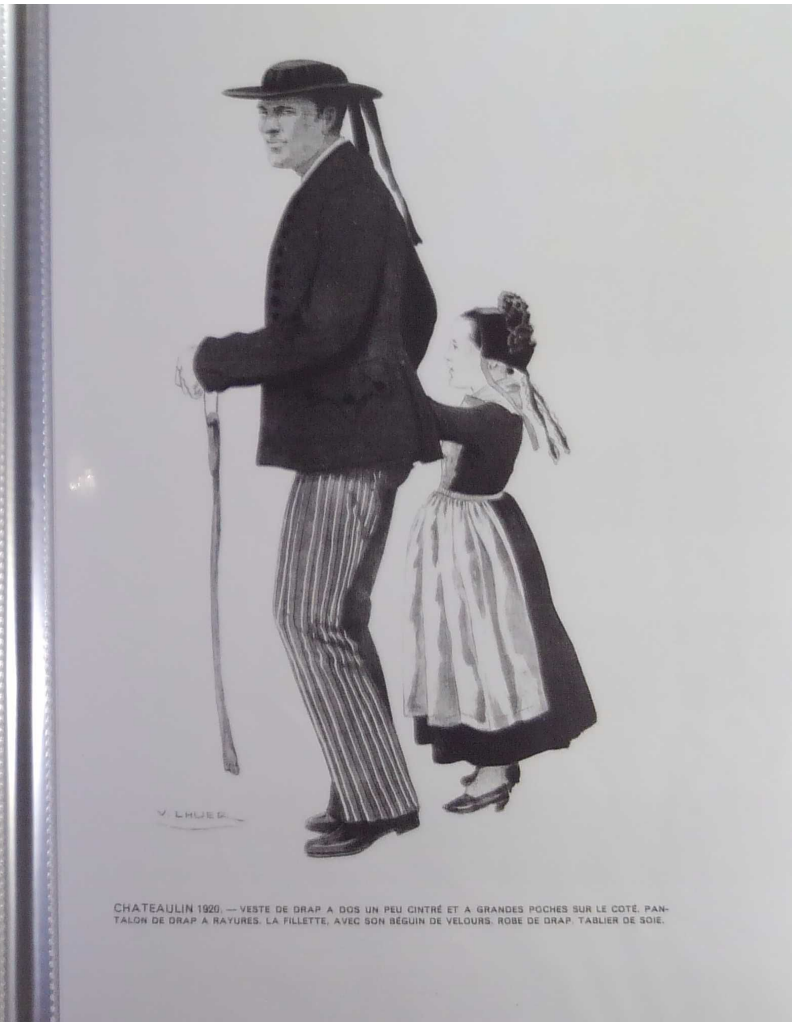

CHATEAULIN 1920. — VESTE DE DRAP A DOS UN PEU CINTRÉ ET A GRANDES POCHES SUR LE COTÉ. PANTALON DE DRAP A RAYURES. LA FILLETTE, AVEC SON BÉGUIN DE VELOURS. ROBE DE DRAP. TABLIER DE SOIE.



CROZON 1907.— COIFFE DE CÉRÉMONIE EN TULLE BRODÉ. CORSAGE ET ROBE DE LAINAGE. CETTE DERNIÈRE AVEC DES GALONS ET BANDES GARNISSANT LE BAS. GRAND CHALE DE CRÊPE DE CHINE BRODÉ ET LONGUEMENT FRANGÉ DE SOIE.



CROZON 1907.— COIFFE DE CÉRÉMONIE EN TULLE BRODÉ. CORSAGE ET ROBE DE LAINAGE. CETTE DERNIÈRE AVEC DES GALONS ET BANDES GARNISSANT LE BAS. GRAND CHALE DE CRÊPE DE CHINE BRODÉ ET LONGUEMENT FRANGÉ DE SOIE.



QUIMERCH 1907. — COIFFE TRÈS TRAVAILLÉE DE TULLE, DE FLEURETTES ET DE RUBANS TOMBANT EN CHUTE DERRIÈRE LES CHEVEUX. COL DE LINGERIE DE LA RÉGION DE CHATEAULIN. CORSAGE AUX MANCHES TRÈS HAUT GARNIES DE VELOURS ET DE BRODERIES DE PERLES NOIRES ET BORDÉES DE DENTELLE ; UN TABLIER A LA PIÉCETTE SURMONTÉE D UN TRAVAIL DE SOIE EN NID D'ABEILLES, EN FRONCES OU EN BOUILLONNÉS ENTOURÉ DE TULLE FIN TRÈS FRONCÉ OU DE RUBANS EN BOUFFETTES. LA PIÉCETTE GARNIE DE HAUTE DENTELLE COMME LE BAS DU TABLIER. JUPE DE DRAP AU BAS DE VELOURS.



QUIMERCH 1907. — COIFFE TRÈS TRAVAILLÉE DE TULLE, DE FLEURETTES ET DE RUBANS TOMBANT EN CHUTE DERRIÈRE LES CHEVEUX. COL DE LINGERIE DE LA RÉGION DE CHATEAULIN. CORSAGE AUX MANCHES TRÈS HAUT GARNIES DE VELOURS ET DE BRODERIES DE PERLES NOIRES ET BORDÉES DE DENTELLE. UN TABLIER A LA PIÉCETTE SURMONTÉE D UN TRAVAIL DE SOIE EN NID D'ABEILLES, EN FRONCES OU EN BOUILLONNÉS ENTOURÉ DE TULLE FIN TRÈS FRONCÉ OU DE RUBANS EN BOUFFETTES. LA PIÉCETTE GARNIE DE HAUTE DENTELLE COMME LE BAS DU TABLIER. JUPE DE DRAP AU BAS DE VELOURS.
LA FILLETTE DE MÊME, SAUF QU'ELLE PORTE LE BÉGUIN.



LE HUELGOAT 1910. — COSTUME GÉNÉRALEMENT TOUT NOIR ÉGAYÉ D'UNE COLLERETTE FRONCÉE BLANCHE. LA BAVETTE DU TABLIER EST BORDÉE DE PERLES NOIRES ET LES POCHES A PLIS FRONCÉES OU ORNÉES DE NŒUDS DE RUBAN.



LE HUELGOAT 1910. — COSTUME GÉNÉRALEMENT TOUT NOIR ÉGAYÉ D'UNE COLLERETTE FRONCÉE BLANCHE. LA BAVETTE DU TABLIER EST BORDÉE DE PERLES NOIRES ET LES POCHES A PLIS FRONCÉES OU ORNÉES DE NŒUDS DE RUBAN.



LANDERNEAU 1935. — TRÈS JOLI PETITE COIFFE DE TULLE FILET REBRODÉ. CHALE DE LAINAGE UNI. TABLIER A PIÉCETTE EN VELOURS AJOURÉ ET BRODÉ. JUPE DE MÉRINOS OU DE VELOURS.



LANDERNEAU 1935. — TRÈS JOLI PETITE COIFFE DE TULLE FILET REBRODÉ. CHALE DE LAINAGE UNI. TABLIER A PIÉCETTE EN VELOURS AJOURÉ ET BRODÉ. JUPE DE MÉRINOS OU DE VELOURS.



BREST 1940. — COIFFE DE MOUSSELINE BORDÉE DE DENTELLE ET DONT LE FOND ET LA PASSE SONT BRODÉS. CHALE DE SATIN A FRANGES DE LACET DE SOIE. TABLIER D'ÉTAMINE BORDÉ DE DENTELLE SUR JUPE DE SOIE PLISSÉE.



BREST 1940. — COIFFE DE MOUSSELINE BORDÉE DE DENTELLE ET DONT LE FOND ET LA PASSE SONT BRODÉS. CHALE DE SATIN A FRANGES DE LACET DE SOIE. TABLIER D'ÉTAMINE BORDÉ DE DENTELLE SUR JUPE DE SOIE PLISSÉE.



ILE D'OUESSANT 1912. — COIFFE DE LINGERIE A RUBANS DE MOIRE. CHALE DE LAINAGE. ROBE ET TABLIER DE CACHEMIRE A GRAND NŒUD DE MOIRE.



ILE D'OUESSANT 1912. — COIFFE DE LINGERIE A RUBANS DE MOIRE. CHALE DE LAINAGE. ROBE ET TABLIER DE CACHEMIRE A GRAND NŒUD DE MOIRE.



LE FOLGOET 1935. — COIFFE DE LINGERIE BORDÉE DE FILET BRODÉ. CHALE DE CRÊPE DE CHINE FRANGÉ DE SOIE SUR CORSAGE A GUIMPE BRODÉE. TABLIER DE SOIE BROCHÉE A PIÉCETTE SUR JUPE DE DRAP ORNÉE DANS LE BAS DE GALONS BROCHÉS ET DE GUIPURE DE MÉTAL.

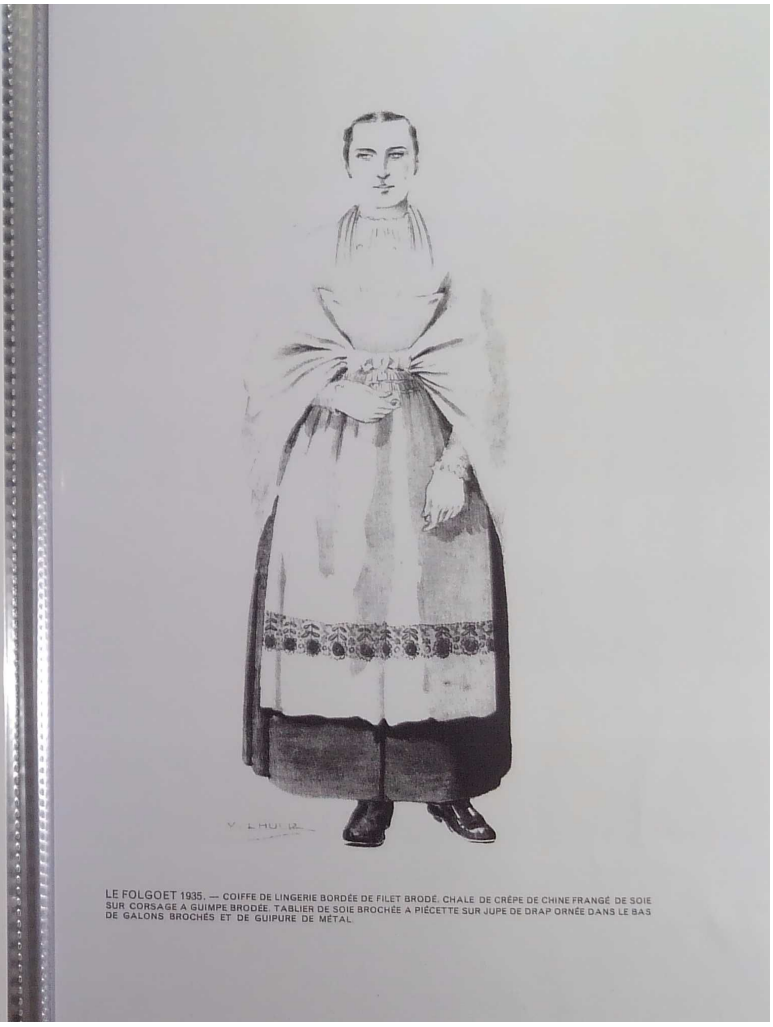

LE FOLGOET 1935. — COIFFE DE LINGERIE BORDÉE DE FILET BRODÉ. CHALE DE CRÊPE DE CHINE FRANGÉ DE SOIE SUR CORSAGE A GUIMPE BRODÉE. TABLIER DE SOIE BROCHÉE A PIÉCETTE SUR JUPE DE DRAP ORNÉE DANS LE BAS DE GALONS BROCHÉS ET DE GUIPURE DE MÉTAL.



BODILIS 1907. — CHAPEAU DE FEUTRE A RUBAN DE VELOURS. VESTE DE DRAP CINTRÉE SUR GILET DE MÊME BOUTONNÉ SEULEMENT EN BAS ET CEINTURÉ DE TOILE RAYÉE. PANTALON DE DRAP.

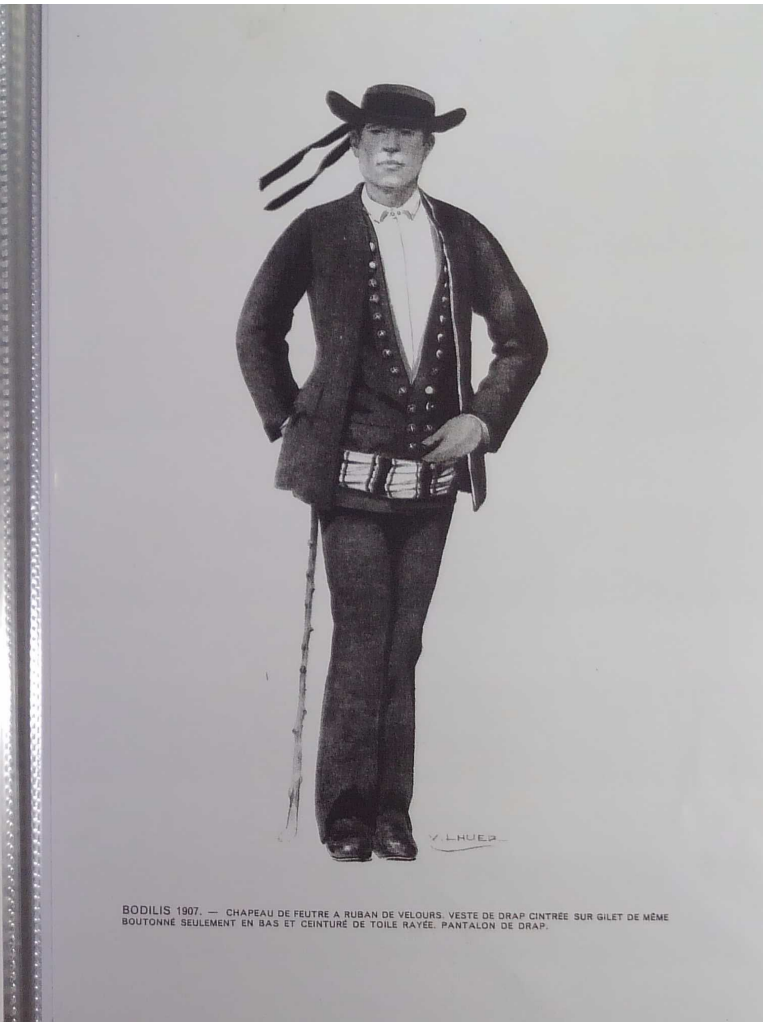

BODILIS 1907. — CHAPEAU DE FEUTRE A RUBAN DE VELOURS. VESTE DE DRAP CINTRÉE SUR GILET DE MÊME BOUTONNÉ SEULEMENT EN BAS ET CEINTURÉ DE TOILE RAYÉE. PANTALON DE DRAP.



GOULVEN 1925. — COIFFE DE LINGERIE BRODÉE ET DE DENTELLE AVEC RUBAN PAR-DESSUS. CORSAGE A ÉTAGES DE DENTELLE FRONCÉE SOUS CHALE DE LAINAGE. TABLIER A PIÉCETTE EN LAINAGE SUR JUPE DE MÊME



GOULVEN 1925. — COIFFE DE LINGERIE BRODÉE ET DE DENTELLE AVEC RUBAN PAR-DESSUS. CORSAGE A ÉTAGES DE DENTELLE FRONCÉE SOUS CHALE DE LAINAGE. TABLIER A PIÉCETTE EN LAINAGE SUR JUPE DE MÊME



KERLOUAN 1935. — COIFFE DE CÉRÉMONIE EN TULLE BRODÉ. GRAND CHALE DE MOUSSELINE BRODÉE A BORDS TUYAUTÉS. TABLIER DE SOIE A PIÉCETTE. MANCHES DU CORSAGE GARNIES DE BANDES BRODÉES. JUPE ORNÉE DE RUBANS TISSÉS ET DE GALONS. GRAND NŒUD A LA TAILLE.



KERLOUAN 1935. — COIFFE DE CÉRÉMONIE EN TULLE BRODÉ. GRAND CHALE DE MOUSSELINE BRODÉE A BORDS TUYAUTÉS. TABLIER DE SOIE A PIÉCETTE. MANCHES DU CORSAGE GARNIES DE BANDES BRODÉES. JUPE ORNÉE DE RUBANS TISSÉS ET DE GALONS. GRAND NŒUD A LA TAILLE.



LESNEVEN 1931. — COIFFE DE LINGERIE ET DENTELLE, FERMÉE PAR UN RUBAN DE SATIN. JABOT DE DENTELLE. CORSAGE DE LAINAGE AUX MANCHES BORDÉES DE DENTELLE NOIRE QUI SE RETROUVE ENCADRANT LA PIÈCETTE. DU TABLIER DE SOIE. JUPE DE LAINAGE. CHALE DE CRÊPE A GRANDES FRANGES.



LESNEVEN 1931. — COIFFE DE LINGERIE ET DENTELLE, FERMÉE PAR UN RUBAN DE SATIN. JABOT DE DENTELLE. CORSAGE DE LAINAGE AUX MANCHES BORDÉES DE DENTELLE NOIRE QUI SE RETROUVE ENCADRANT LA PIÈCETTE. DU TABLIER DE SOIE. JUPE DE LAINAGE. CHALE DE CRÊPE A GRANDES FRANGES.



GUISSÉNY 1935. — COIFFE ET FICHU DE PERCALE IMPRIMÉE. JUPE DE LAINAGE SOUS TABLIER DE TOILE A PIÉCETTE. LA FILLETTE DE MÊME.



GUISSÉNY 1935. — COIFFE ET FICHU DE PERCALE IMPRIMÉE. JUPE DE LAINAGE SOUS TABLIER DE TOILE A PIÉCETTE. LA FILLETTE DE MÊME.



QUIMPERLÉ 1895. — COSTUME DE DRAP « DOUBLE CHAINE » A ENCOLURE DE VELOURS NOIR. CEINTURE DE LAINAGE LARGE CHAPEAU DE FEUTRE A BOUCLE ET RUBANS DE VELOURS.



QUIMPERLÉ 1895. — COSTUME DE DRAP « DOUBLE CHAINE » A ENCOLURE DE VELOURS NOIR. CEINTURE DE LAINAGE LARGE CHAPEAU DE FEUTRE A BOUCLE ET RUBANS DE VELOURS.



QUIMPERLÉ 1895. — COSTUME DE DRAP BORDÉ DE VELOURS. GRAND TABLIER A BAVETTE DE DAMAS DE SOIE. GRANDE COLLERETTE DE LINGERIE. SOULIERS DÉCOUVERTS.



QUIMPERLÉ 1895. — COSTUME DE DRAP BORDÉ DE VELOURS. GRAND TABLIER A BAVETTE DE DAMAS DE SOIE. GRANDE COLLERETTE DE LINGERIE. SOULIERS DÉCOUVERTS.



ROSPORDEN 1935. — COIFFE ET COLLERETTE DE LINGERIE TRÈS TRAVAILLÉE. CORSAGE DE VELOURS MOUSSELINE CISELÉ. JUPE DE VELOURS SOUPLE SOUS TABLIER SANS PIÉCETTE DE CRÊPE DE CHINE BRODÉ DE SOIE.



ROSPORDEN 1935. — COIFFE ET COLLERETTE DE LINGERIE TRÈS TRAVAILLÉE. CORSAGE DE VELOURS MOUSSELINE CISELÉ. JUPE DE VELOURS SOUPLE SOUS TABLIER SANS PIÉCETTE DE CRÊPE DE CHINE BRODÉ DE SOIE.

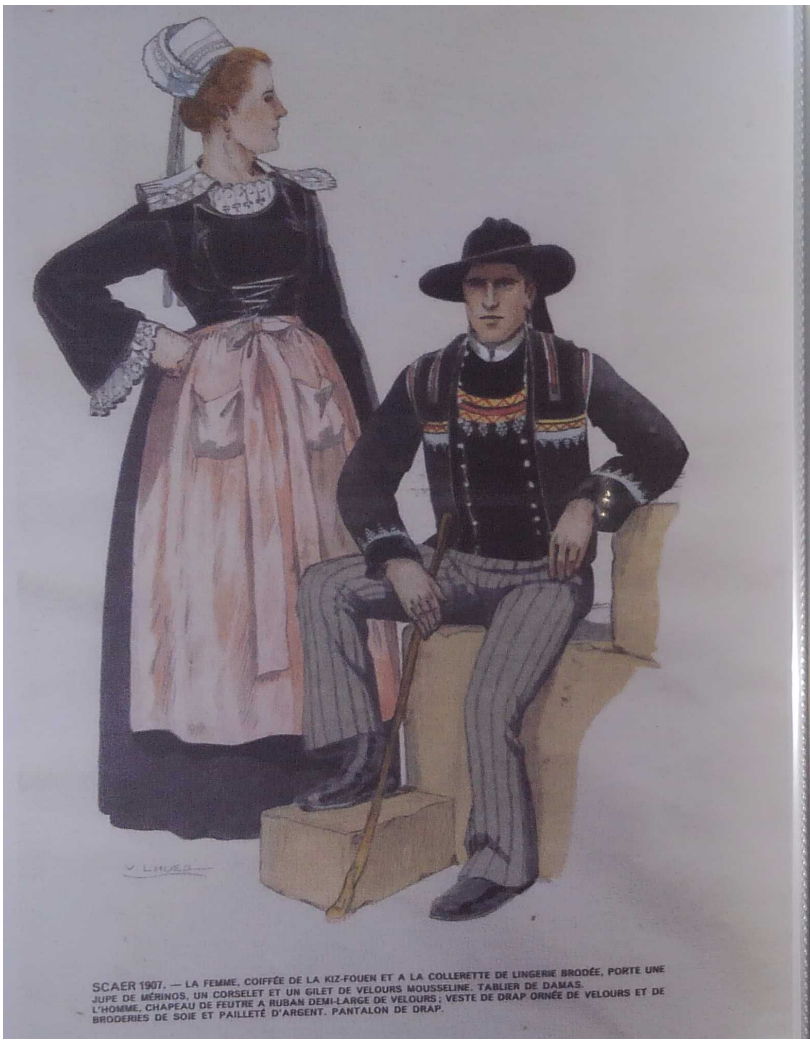

SCAER 1907. — LA FEMME, COIFFÉE DE LA KIZ-FOUEN ET A LA COLLERETTE DE LINGERIE BRODÉE, PORTE UNE JUPE DE MÉRINOS, UN CORSELET ET UN GILET DE VELOURS MOUSSELINE. TABLIER DE DAMAS. L'HOMME, CHAPEAU DE FEUTRE A RUBAN DEMI-LARGE DE VELOURS ; VESTE DE DRAP ORNÉE DE VELOURS ET DE BRODERIES DE SOIE ET PAILLETÉ D'ARGENT. PANTALON DE DRAP.



SCAER 1907. — LA FEMME, COIFFÉE DE LA KIZ-FOUEN ET A LA COLLERETTE DE LINGERIE BRODÉE, PORTE UNE JUPE DE MÉRINOS, UN CORSELET ET UN GILET DE VELOURS MOUSSELINE. TABLIER DE DAMAS. L'HOMME, CHAPEAU DE FEUTRE A RUBAN DEMI-LARGE DE VELOURS ; VESTE DE DRAP ORNÉE DE VELOURS ET DE BRODERIES DE SOIE ET PAILLETÉ D'ARGENT. PANTALON DE DRAP.



BANNALEC 1904. — LA COIFFE (LA KIZ-FOUEN) DE LINGERIE A ENTRE-DEUX DE DENTELLE, COLLERETTE BRODÉE, TUYAUTÉE A LA PAILLE. CORSAGE ET JUPE DE DRAP ORNÉS DE DENTELLES DE MÉTAL ET DE GALONS DE MÊME. TABLIER DE SOIE AVEC DENTELLES.



BANNALEC 1904. — LA COIFFE (LA KIZ-FOUEN) DE LINGERIE A ENTRE-DEUX DE DENTELLE, COLLERETTE BRODÉE, TUYAUTÉE A LA PAILLE. CORSAGE ET JUPE DE DRAP ORNÉS DE DENTELLES DE MÉTAL ET DE GALONS DE MÊME. TABLIER DE SOIE AVEC DENTELLES.



TRÉGUNC 1940. — LA COIFFE EST LA « KIZ-FOÜEN ». GUIMPE BRODÉE A GRAND COL. GILET LACÉ SUR CORSAGE DE DRAP A MANCHES BORDÉES DE VELOURS ET DE DENTELLE NOIRE. JUPE DE DRAP SOUS TABLIER DE SOIE BORDÉ DE DENTELLE NOIRE.



TRÉGUNC 1940. — LA COIFFE EST LA « KIZ-FOÜEN ». GUIMPE BRODÉE A GRAND COL. GILET LACÉ SUR CORSAGE DE DRAP A MANCHES BORDÉES DE VELOURS ET DE DENTELLE NOIRE. JUPE DE DRAP SOUS TABLIER DE SOIE BORDÉ DE DENTELLE NOIRE.



CARHAIX 1913. — COIFFE DE FILET BRODÉ. GUIMPE ET COLLERETTE DE LINGERIE OU DE TULLE BRODÉ. CORSAGE ET ROBE DE PETIT DRAP OU DE MÉRINOS AUX MANCHES BORDÉES DE VELOURS. TABLIER DE LAINAGE AU BAS ENDENTELLÉ ET AUX POCHES PLISSÉES SOUS UN NŒUD DE SATIN.



CARHAIX 1913. — COIFFE DE FILET BRODÉ. GUIMPE ET COLLERETTE DE LINGERIE OU DE TULLE BRODÉ. CORSAGE ET ROBE DE PETIT DRAP OU DE MÉRINOS AUX MANCHES BORDÉES DE VELOURS. TABLIER DE LAINAGE AU BAS ENDENTELLÉ ET AUX POCHES PLISSÉES SOUS UN NŒUD DE SATIN.

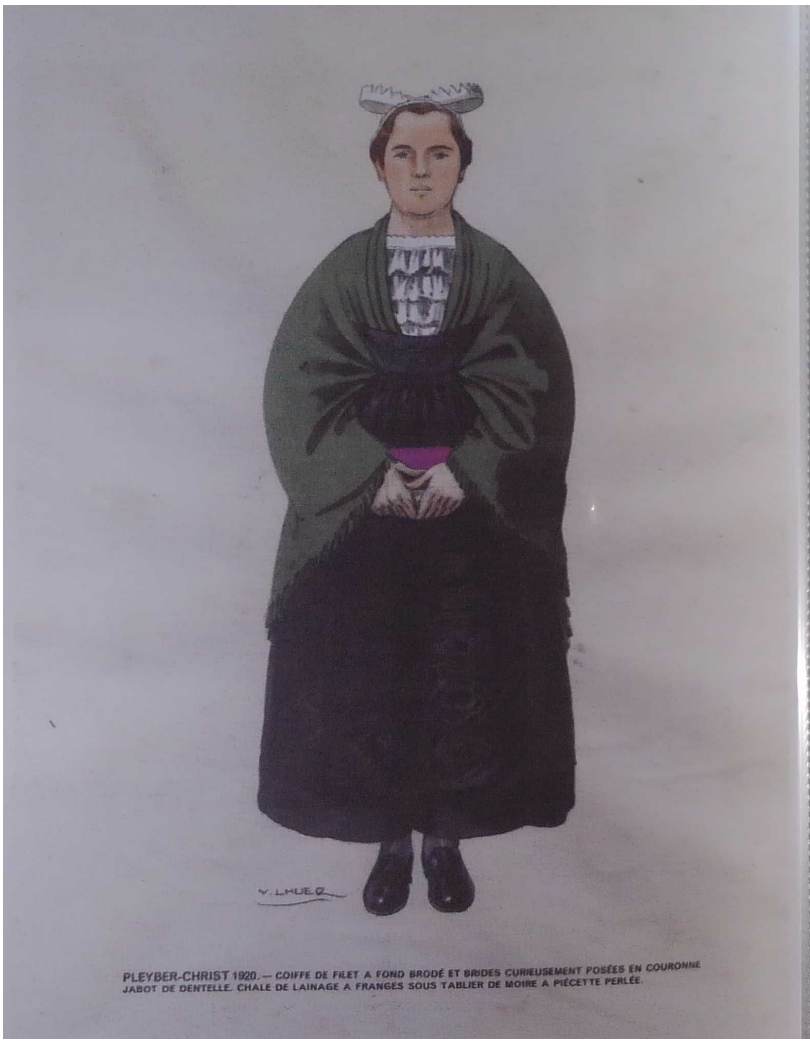

PLEYBER-CHRIST 1920. — COIFFE DE FILET A FOND BRODÉ ET BRIDES CURIEUSEMENT POSÉES EN COURONNE JABOT DE DENTELLE. CHALE DE LAINAGE A FRANGES SOUS TABLIER DE MOIRE A PIÉCETTE PERLÉE.

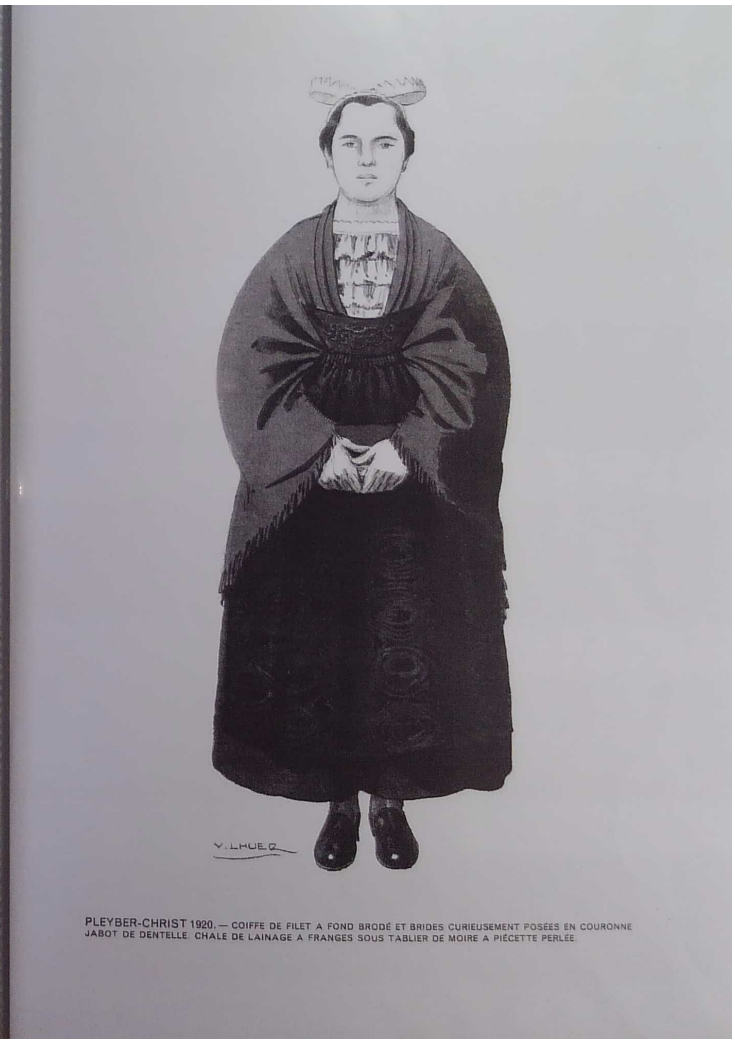

PLEYBER-CHRIST 1920. — COIFFE DE FILET A FOND BRODÉ ET BRIDES CURIEUSEMENT POSÉES EN COURONNE JABOT DE DENTELLE. CHALE DE LAINAGE A FRANGES SOUS TABLIER DE MOIRE A PIÉCETTE PERLÉE.



MORLAIX 1935. — COIFFE DITE « QUEUE DE LANGOUSTE » EN LINGERIE UNIE. CORSAGE DE SOIE A DEVANT FORMÉ DE PLIS. MANCHES LONGUES A POIGNETS. PETIT COL DE LINGERIE. TABLIER SANS PIÈCETTE DE SATINETTE BORDÉ D'UN VOLANT FRONCÉ DE MÊME. JUPE DE MÉRINOS.



MORLAIX 1935. — COIFFE DITE « QUEUE DE LANGOUSTE » EN LINGERIE UNIE. CORSAGE DE SOIE A DEVANT FORMÉ DE PLIS. MANCHES LONGUES A POIGNETS. PETIT COL DE LINGERIE. TABLIER SANS PIÈCETTE DE SATINETTE BORDÉ D'UN VOLANT FRONCÉ DE MÊME. JUPE DE MÉRINOS.



DOURDUFF 1920. — COIFFE DE TULLE-FILET BORDÉ DE DENTELLE. LES BARBES EN SONT PLUS ARRONDIES QUE DANS LA RÉGION DE TRÉGUIER. CORSAGE DE MOIRE A MANCHES DE VELOURS. CHALE DE LAINAGE A FRANGES DE SOIE. TABLIER DE MOIRE A PIÉCETTE SUR JUPE DE MÉRINOS.



DOURDUFF 1920. — COIFFE DE TULLE-FILET BORDÉ DE DENTELLE. LES BARBES EN SONT PLUS ARRONDIES QUE DANS LA RÉGION DE TRÉGUIER. CORSAGE DE MOIRE A MANCHES DE VELOURS. CHALE DE LAINAGE A FRANGES DE SOIE. TABLIER DE MOIRE A PIÉCETTE SUR JUPE DE MÉRINOS.



PLOUGASNOU 1902. — LA GRANDE COIFFE (LE HENNIN) EST DE TULLE FIN FINEMENT BRODÉ. LA JUPE DE CACHEMIRE, LE TABLIER DE SOIE DANS LEQUEL S'ENGAGE LE GRAND CHALE DE CRÊPE DE SOIE A FRANGES.



PLOUGASNOU 1902. — LA GRANDE COIFFE (LE HENNIN) EST DE TULLE FIN FINEMENT BRODÉ. LA JUPE DE CACHEMIRE, LE TABLIER DE SOIE DANS LEQUEL S'ENGAGE LE GRAND CHALE DE CRÊPE DE SOIE A FRANGES.



ROSCOFF 1907. — TRADITIONNELLE COIFFE DITE « CHICOLODEN » DE TULLE SOIGNEUSEMENT TRAVAILLÉ CHALE DE CRÊPE DE LAINE SOUS TABLIER DE DAMAS. JUPE DE LAINAGE. — LE GARÇON, EN FEUTRE A RUBAN DE VELOURS. VESTE ET GILET DE DRAP CEINTURÉ DE LAINAGE. PANTALON DE DRAP RAYÉ.



ROSCOFF 1907. — TRADITIONNELLE COIFFE DITE « CHICOLODEN » DE TULLE SOIGNEUSEMENT TRAVAILLÉ CHALE DE CRÊPE DE LAINE SOUS TABLIER DE DAMAS. JUPE DE LAINAGE. — LE GARÇON, EN FEUTRE A RUBAN DE VELOURS. VESTE ET GILET DE DRAP CEINTURÉ DE LAINAGE. PANTALON DE DRAP RAYÉ.



ILE DE BATZ 1920. — COIFFE DE LINGERIE SANS BRODERIE MAIS FINEMENT FRONCÉE. CHALE DE VELOURS BORDÉ DE DENTELLE. JUPE DE LAINAGE BORDÉE DE PETITS VELOURS SOUS TABLIER DE MOIRE BORDÉ DE MÊME.



ILE DE BATZ 1920. — COIFFE DE LINGERIE SANS BRODERIE MAIS FINEMENT FRONCÉE. CHALE DE VELOURS BORDÉ DE DENTELLE. JUPE DE LAINAGE BORDÉE DE PETITS VELOURS SOUS TABLIER DE MOIRE BORDÉ DE MÊME.



BRIGNOGAN 1935. — COMME COIFFE « LA CHICOLODAN » DE PERCALE SANS BRODERIE, CORSAGE DE TOILE SOUS UN CHALE DE PERCALE IMPRIMÉE. LE TABLIER DE TOILE RAYÉE A PIÉCETTE SUR JUPE DE LAINAGE. LA FILLETTE DE MÊME SAUF LA COIFFE QUI EST UN PEU LA QUICHENOTTE, AVEC UN GROS RUCHE.



BRIGNOGAN 1935. — COMME COIFFE « LA CHICOLODAN » DE PERCALE SANS BRODERIE, CORSAGE DE TOILE SOUS UN CHALE DE PERCALE IMPRIMÉE. LE TABLIER DE TOILE RAYÉE A PIÉCETTE SUR JUPE DE LAINAGE. LA FILLETTE DE MÊME SAUF LA COIFFE QUI EST UN PEU LA QUICHENOTTE, AVEC UN GROS RUCHE.



PLOUNÉOUR-TREZ 1922 (COSTUME DE PROCESSION). — ROBE ET TABLIER DE DAMAS. CHALE DE MOUSSELINE BRODÉE. MANCHES DE BRODERIE. COIFFE BRODÉE.



PLOUNÉOUR-TREZ 1922 (COSTUME DE PROCESSION). — ROBE ET TABLIER DE DAMAS. CHALE DE MOUSSELINE BRODÉE. MANCHES DE BRODERIE. COIFFE BRODÉE.



PONT-L'ABBÉ 1906.— COIFFE DE LINGERIE BRODÉE. CORSAGE DE DRAP DOUBLE-CHAINE TRÈS BRODÉ. MANCHES DE CACHEMIRE BORDÉE DE DENTELLE. JUPE DE DRAP. TABLIER DE DAMAS A RUBANS BROCHÉS. L'HOMME PORTE LE CHAPEAU DE FEUTRE A HUIT RUBANS. LE COSTUME DE DRAP AU GILET BRODÉ, AVEC LA FLEUR DE CŒUR BRODÉE A LA VESTE.



PONT-L'ABBÉ 1906.— COIFFE DE LINGERIE BRODÉE. CORSAGE DE DRAP DOUBLE-CHAINE TRÈS BRODÉ. MANCHES DE CACHEMIRE BORDÉE DE DENTELLE. JUPE DE DRAP. TABLIER DE DAMAS A RUBANS BROCHÉS. L'HOMME PORTE LE CHAPEAU DE FEUTRE A HUIT RUBANS. LE COSTUME DE DRAP AU GILET BRODÉ, AVEC LA FLEUR DE CŒUR BRODÉE A LA VESTE.



ILE TUDY 1913.— COIFFE DE FILET BRODÉ A RUBAN DE SATIN SE NOUANT DERRIÈRE, JABOT DE DENTELLE,TABLIER DE LAINAGE SUR JUPE DE DRAP, CORSAGE DE SOIE A LONGUES MANCHES ÉTROITES COUVRANT A MOITIÉ LA MAIN.



ILE TUDY 1913.— COIFFE DE FILET BRODÉ A RUBAN DE SATIN SE NOUANT DERRIÈRE, JABOT DE DENTELLE,TABLIER DE LAINAGE SUR JUPE DE DRAP, CORSAGE DE SOIE A LONGUES MANCHES ÉTROITES COUVRANT A MOITIÉ LA MAIN.



FOUESNANT 1913. — LA COIFFE « KIZ-FOUEN » TRADITIONNELLE ET LA COLLERETTE DE LINGERIE BRODÉE ET AJOURÉE. GUIMPE BRODÉE SOUS GILET CROISÉ BORDÉ DE VELOURS ET GALONNÉ. CORSAGE DE PETIT DRAP BORDÉ ET PAREMENTÉ AUX MANCHES DE GALONS BRODÉS. JUPE DE DRAP FIN SOUS TABLIER DE SOIE.

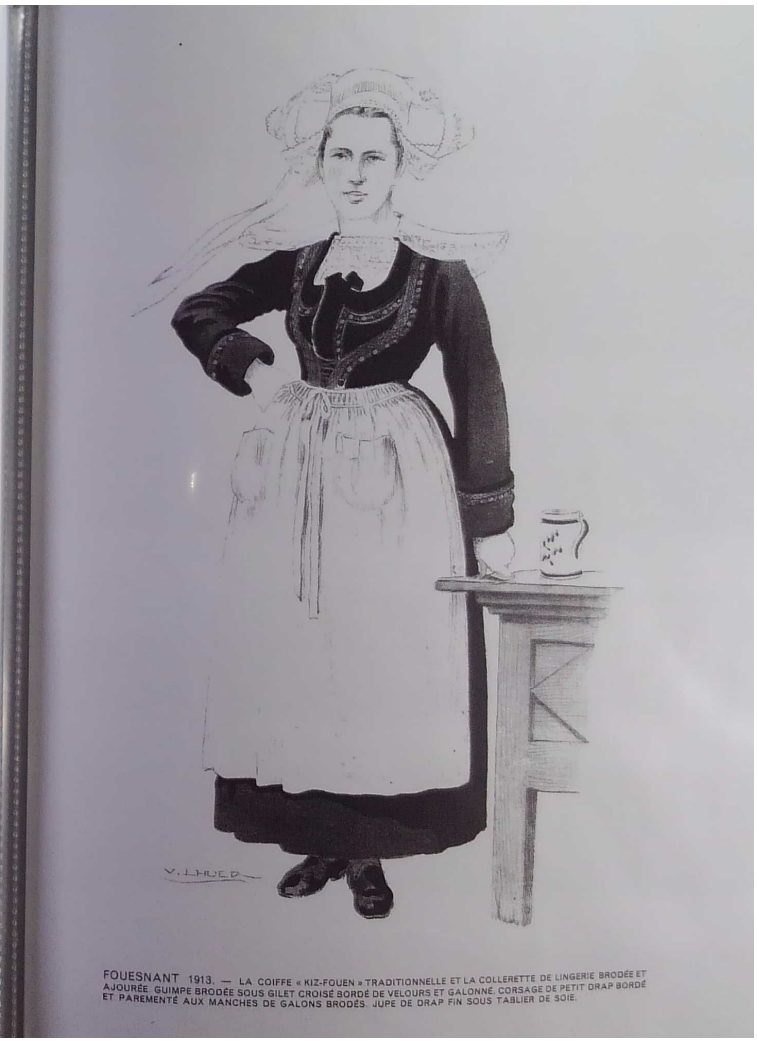

FOUESNANT 1913. — LA COIFFE « KIZ-FOUEN » TRADITIONNELLE ET LA COLLERETTE DE LINGERIE BRODÉE ET AJOURÉE. GUIMPE BRODÉE SOUS GILET CROISÉ BORDÉ DE VELOURS ET GALONNÉ. CORSAGE DE PETIT DRAP BORDÉ ET PAREMENTÉ AUX MANCHES DE GALONS BRODÉS. JUPE DE DRAP FIN SOUS TABLIER DE SOIE.

TABLE DES MATIÈRES

FINISTÈRE

Quimper 1910 — femme
Quimper 1940 — homme, femme
Elliant 1940 — femme
Ploaré 1910 — femme
Ile de Sein 1920 — femme
Locronan 1935 — homme, femme
Douardenez 1906 — femme, garçonnet
Douarnenez 1940 — femme
Le Cap 1907 — femme
Gouezec 1912 — femme, garçonnet
Saint-Thois 1907 — femme
Châteauneuf-du-Faou 1925 — femme
Châteaulin 1940 — homme
Châteaulin 1935 — femme, fillette
Châteaulin 1920 — homme, fillette
Crozon 1907 — femme
Quimerch 1907 — femme, fillette
Le Huelgoat 1910 — femme, fillette
Plougastel-Daoulas 1935 - femme, homme
Plougastel-Daoulas 1935 — femme, fillette
Landerneau 1935 — femme
Brest 1940 — femme
Ile d'Ouessant 1912 — femme
Le Folgoët 1935 — femme
Bodilis 1907 — homme
Goulven 1925 — femme
Kerlouan 1935 — femme
Lesneven 1931 — femme
Guissény 1935 — femme, enfant
Quimperlé 1895 — homme
Quimperlé 1895 — femme
Rosporden 1935 — femme
Pont-Aven 1913 — femme
Scaër 1907 — femme, homme
Bannalec 1904 — femme
Trégunc 1940 — femme
Carhaix 1913 — femme
Pleyber-Christ 1920 — femme
Morlaix 1935 — femme
Dourduff 1920 — femme
Plougasnou 1902 — femme
Roscoff 1907 — femme, garçonnet
Ile de Batz 1920 — femme
Brignogan 1935 — femme, fillette
Plounéour-Trez 1922 — femme
Pont-Labbé 1906 — femme, homme
Ile Tudy 1913 — femme
Kérity - Pennmarch 1920 — femme
Fouesnant 1913 — femme

MORBIHAN

Saint-Gildas-de-Rhuys 1920 — femme
Vannes 1906 — femme
Elven 1930 — femme, homme
Baud 1939 — femme
Plumelec 1907 — femme
Locminé 1910 — femme
Saint-Allouestre 1940 — femme, fillette
Josselin 1913 — femme
Carentoir 1935 — femme
Mauron 1935 — femme
Rochefort-en-Terre 1904 — femme
Muzillac 1942 — femme
La Roche-Bernard 1907 — femme, homme
Gourin 1910 — femme
Guiscrif 1925 — femme, homme
Le Faoüet 1925 — femme, homme
Le Faoüet 1925 — femme
Pluméliun 1935 — femme, homme
Pontivy 1930 — homme
Guéméné-sur-Scorff — femme
Guéméné-du-Scorff 1910 — homme
Ile de Groix 1940 — femme
Lorient 1935 — femme, bébé
Pluvigner 1935 — femme, enfant
Auray 1932 — femme, homme
Carnac — femme
Quiberon 1930 — femme

COTES-DU-NORD

Perros-Guirec 1907 — femme
Pleudaniel 1920 — femme
Paimpol 1910 — femme
Ile de Bréhat 1907 — femme
Saint-Brieux 1913 — femme
Plérin 1910 — femme
Rostrenen — femme
Plessala 1920 — femme
Moncontour 1930 — femme, enfant
Quintin 1935 — femme
Langueux 1925 — femme
Pléneuf 1920 — femme

LOIRE-INFÉRIEURE

Séverac 1920 — femme
Saillé 1907 — femme
Quimiac 1935 — femme
Guérande — homme
Trescalan 1920 — femme
Le Croisic 1935 — femme
Bourg-de-Batz 1935 — femme
Nantes 1907 — femme

ILLE-ET-VILAINE

Rennes 1920 — femme
Vitré 1925 — femme
Cancale 1906 — femme


BRETAGNE
MANCHE
I. de Batz
Roscoff
Plougasnou
Dourduff
Morlaix
Perros-Guirec
Pleudanel
I. de Bréhat
Paimpol
Baie de St Brieuc
Pléneuf
Plérin
St Brieuc
Langueux
Quintin
Moncontour
Plessala
COTES-DU-NORD
Rostrenen
Carhaix
Le Huelgoat
Pleyber-Christ
Landerneau
Brest
Plougastel-Daoulas
Quimerch
Crozon
Châteaulin
Châteauneuf-du-Faou
Gouezec
St Thois
Locronan
Ploaré
Douarnenez
Le Cap
Gourin
Guiscriff
Scaër
Le Faouët
Pontivy
Guéméné-s-Scorff
Elliant
Quimper
Bannalec
Plumeliau
Pont l'Abbé
Fouesnant
Quimperlé
Rosporden
Baud
Josselin
St Allouestre
Locminé
Kérity
Tréguno
Pont-Aven
Pluvignez
Plumelec
Lorient
MORBIHAN
Elven
I. de Groix
Auray
Vannes
Rochefort-en-Terre
Carnac
Séverac
Quiberon
St Gildas-de-Rhuys
Muzillac
La Roche-Bernard
Mauron
Rennes
Vitré
ILE ET VILAINE
Carentoir
LOIRE-INFERIEURE
Quimiac
Trescallan
Guérande
Le Croisic
Bourg-de-Batz
LOIRE fl.
Nantes
OCÉAN ATLANTIQUE
N
N.O
N.E
O
E
S.O
S.E
S
1 Pays de Léon
2 Trécor
3 Argoal
4 Gaël
5 Cornouailles
6 Vannetais
7 Porhoët
8 Browerok

Cette édition de « Costumes Bretons » est le premier ouvrage de l'Anthologie du Costume Européen, par Victor LHUER.

Commencée en 1937, elle fut terminée par l'artiste en 1940;

La Préface fut écrite en fin d'année 1939, après le Grand Pardon de Sainte-Anne-la-Palud.

Achevée d'imprimer le 30 Juillet 1943, par Déchaux, sous la direction de Marcel Ollivier et rehaussée de Pochoir sous la direction de l'artiste par les Ateliers Renson fils.

Autorisation Nº 20.959